

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

30 ans au service
de la transition
écologique et solidaire.



www.fnh.org



ANNIVERSAIRE

FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS 2020

pages 4 et 5

PROPOSER

page 6

SOUTENIR

page 10

MOBILISER

page 14

GOUVERNANCE

page 18

RAPPORT FINANCIER

page 23

ÉDITO

« Extra-Ordinaire », au sens littéral du terme, l'année 2020 l'aura été à tous points de vue. Qui aurait pu imaginer un seul instant qu'au 21^e siècle, un virus puisse mettre l'économie mondiale à l'arrêt et maintenir une partie de l'humanité prisonnière de ses foyers ? Ce faisant, la Covid-19 aura révélé notre vulnérabilité et notre communauté de destin avec la nature. Bien malgré nous, elle aura également réussi là où toutes nos tentatives pour ralentir la course folle vers une croissance infinie peinent à aboutir. C'est ainsi qu'au cœur de ce moment « extra-ordinaire », démonstration grandeur nature des dégâts pouvant être occasionnés par l'effondrement de la biodiversité et, demain, par le dérèglement climatique et les inégalités croissantes, que la FNH s'est une nouvelle fois mobilisée pour proposer des réponses d'ampleur. Devant la facilité avec laquelle le gouvernement français, et l'Europe tout entière, se sont affranchis des dogmes politiques et économiques, la FNH a porté des propositions fortes pour relancer la machine économique autrement, sans céder aux vieux travers consistant à « faire du neuf avec du vieux ». Avec le Pacte du pouvoir de vivre, elle a plaidé pour des mesures sociales d'accompagnement des plus vulnérables. Au côté de la Convention citoyenne pour le climat, elle a soutenu la nécessité de mesures ambitieuses pour gagner en résilience. Sans céder aux résistances politiques et économiques, elle s'est également tournée vers le grand public empruntant une formule jadis utilisée par Nelson Mandela "Le temps est venu" pour appeler chacun et chacune à partager 100 phrases, matrice d'un changement culturel indispensable pour accepter les changements structurels à opérer. Cette mobilisation de tous s'est appuyée sur des propositions structurantes pour un plan de relance de sortie de crise vers une société plus résiliente et respectueuse des limites planétaires. Car oui, le temps est venu de ramener l'urgence climatique et écologique au premier plan, tout comme la solidarité.

Une solidarité que nous avons vu s'exprimer au gré des applaudissements quotidiens pour les soignants et se muer en une mobilisation au sein de la population, dont nous avons aussi, à la Fondation Nicolas Hulot, senti les effets. De confinements en couvre-feu, et malgré l'annulation de nombreuses opérations, plusieurs indicateurs ont témoigné d'un désir grandissant du grand public de se reconnecter à l'essentiel. C'est ainsi que nous avons vu croître le nombre des dossiers de candidature pour *Génération Climat*, notre programme de soutien aux jeunes porteurs de projets en France et à l'étranger ; ou encore noué un partenariat entre la Réserve Civique et notre plateforme *j'agis pour la nature*.

2020 est aussi une année particulière pour notre fondation, puisqu'elle a passé le cap des 30 ans d'existence le 15 décembre. Si après 30 ans, il reste encore beaucoup à faire pour opérer la mue d'un système périmé, force est de constater que nous avons participé, en France, à faire d'une question marginale, un enjeu de société. Parce que cette année extra-ordinaire et les souffrances qu'elle occasionne encore ne doivent pas rester sans réponses, la Fondation alerte, propose, soutien les initiatives dans les territoires, mobilise. 30 ans après sa création, le temps est vraiment venu de dépasser les blocages de la transition écologique et solidaire. Nous allons continuer à nous y employer, et poursuivre ce que nous avons commencé.



NICOLAS HULOT
PRÉSIDENT D'HONNEUR



ALAIN GRANDJEAN
PRÉSIDENT



30 ANS DE LA FONDATION !

Le 15 décembre 2020, la Fondation a soufflé ses 30 bougies. 30 ans passés à alerter, proposer, soutenir et mobiliser. 30 ans durant lesquels, grâce à la générosité de ses mécènes et donateurs, à l'énergie des hommes et des femmes de conviction qui y ont travaillé, la FNH a participé à faire d'une question marginale un enjeu de civilisation. Si la tâche est encore considérable, si les résistances au changement sont encore grandes, la FNH poursuit sa tâche. Maintenant plus que jamais, la FNH compte accélérer pour dépasser les blocages...

LE TEMPS EST VENU

En mai 2020, à la sortie du 1^{er} confinement, Nicolas Hulot a décliné, dans un manifeste publié dans le journal *Le Monde* et sur le site internet letempsvenu.org, 100 principes pour un nouveau monde. Une manière d'alerter sur le fait que si nous ne tirons pas les enseignements de cette crise, si nous ne décidons pas de regarder dans la même direction, transition écologique, justice sociale et prospérité économique ne resteront que des vœux pieux. Ces phrases ont été partagées sur les réseaux sociaux par de nombreuses personnalités et citoyens. La Fondation y a adossé cinq propositions concrètes constituant les premières marches, pour mettre la France et l'Europe sur la voie de la transition écologique et de la justice sociale.



Rejoignez la Réserve Civique pour la nature

Trouvez une mission de bénévolat en France pour contribuer à protéger l'environnement.

Je veux aider

mon organisation à besoin de renfort

Devenir réserviste

Proposer une mission

EN PARTENARIAT AVEC



PARTENARIAT AVEC LA RÉSERVE CIVIQUE

10 ans après sa création, *J'agis pour la nature* est un site de référence pour tous les internautes bénévoles qui, d'un clic, peuvent choisir où, quand et comment prêter main forte pour sauvegarder la biodiversité. En 2020, il devient incontournable sur le site officiel des pouvoirs publics dédié aux causes d'intérêt général. La Réserve Civique qui a vu sa notoriété grimper en flèche suite au premier confinement a en effet choisi la plateforme *J'agis pour la nature* comme prescripteur majeur des actions d'engagement en faveur de la protection de la nature sur le site jeveuxaider.gouv.fr. Une belle reconnaissance et un important coup de projecteur qui a permis à 23 000 personnes de découvrir *J'agis* !

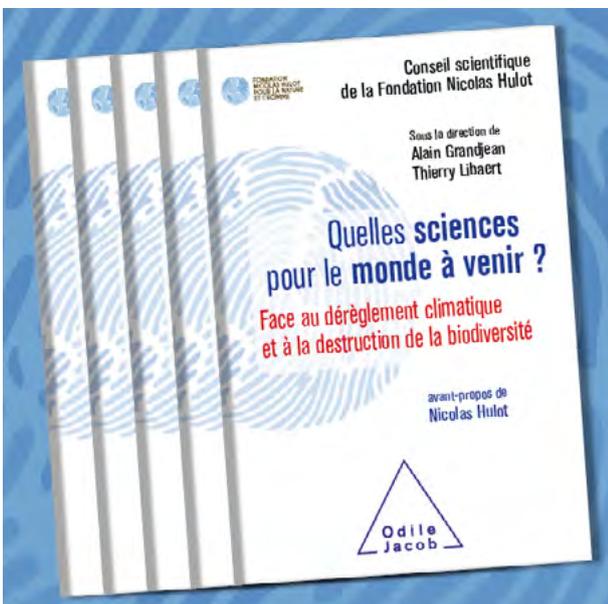


73 PROJETS FINANCÉS POUR 230 000 EUROS

Déforestation, gaz à effet de serre, pollution... sont certes à l'échelle planétaire une triste réalité, mais certainement pas une raison de baisser les bras pour ces jeunes qui candidatent chaque année plus nombreux, au dispositif *Génération Climat* de la Fondation. Avec 350 nouvelles demandes, et une enveloppe totale de 230 000 euros attribués aux 73 projets retenus cette année, 2020 est un grand millésime. Quel que soit le pays concerné –51 projets en France et 22 à l'étranger– et le domaine investi –agroécologie, gestion des déchets, éducation– la Fondation se réjouit de l'énergie et de l'enthousiasme de ces jeunes ambassadeurs du climat car aussi locale soit sa portée, chaque action est un exemple à suivre.

CONCOURS PHOTO J'AGIS

À l'automne 2020, tous les amoureux de la nature, qu'ils soient photographes d'un jour ou aficionados, ont été invités à poster sur le site de *J'agis pour la nature* leur plus beau cliché personnel de la nature. Malgré l'annulation ou le report d'événements, ce premier concours photo a permis de booster la fréquentation de la plateforme et fédéré 1 384 nouveaux bénévoles inscrits en quelques semaines. Mais surtout, avec 889 clichés postés, force est de constater que la nature, éternelle source d'émerveillement, continue d'inspirer, de faire rêver petits et grands, comme Nicolas Hulot, Laurent Ballesta et Maxenss, notre jury. N'est-ce pas là l'essentiel pour donner envie d'agir ?



QUELLES SCIENCES POUR LE MONDE À VENIR ?

Pour ses vingt ans d'existence, le Conseil scientifique de la FNH, réunissant philosophes, économistes, climatologues, historiens, écologues, juristes..., a exposé une analyse approfondie de la place accordée aujourd'hui à la science dans nos sociétés. Face à la remise en cause du discours et de l'autorité scientifique, le Conseil alerte sur les dangers de l'instrumentalisation de la science pour servir des intérêts économiques divergents. En s'appuyant notamment sur les travaux du GIEC et son expertise sur le réchauffement climatique, il revendique aussi le rôle capital de l'acquisition et de la transmission du savoir scientifique pour créer un consensus afin d'engager la transition écologique.

PROPOSER

La crise sanitaire a conduit à replacer les enjeux de transition écologique et sociale dans un nouveau contexte. Les plans de relance français et européen ont concentré les débats et ont fait renaître ceux sur la place relative de l'économie et de l'écologie. La Convention citoyenne pour le climat a quant à elle fait des propositions structurantes pour une nouvelle loi Climat. Dans ce contexte, la FNH a mobilisé ses ressources pour alimenter le débat sur les plans de relance et a poursuivi la construction de la nouvelle ambition de son Think Tank.

Suivi global des politiques relatives à l'écologie

Afin de présenter ses principales recommandations sur les politiques publiques en cours d'élaboration, la FNH a été à l'initiative de plusieurs rencontres avec Elisabeth Borne puis Barbara Pompili, successivement ministres de la Transition écologique et solidaire, ainsi que leurs cabinets. Selon les sujets traités, la Fondation a aussi été amenée à rencontrer d'autres membres du gouvernement chargés de l'agriculture et de l'alimentation, de l'économie et des finances, du commerce, de la justice, des transports ou de la biodiversité. Ces propositions ont également été présentées au Premier ministre et à son cabinet. Des rencontres ont eu lieu à l'Élysée, à l'Assemblée nationale, au Sénat, mais aussi avec les syndicats et autres corps intermédiaires.

La Fondation est représentée au Conseil national de la transition écologique (CNTE). Elle a également deux conseillers qui siègent au Conseil économique social et environnemental (CESE), et a aussi participé aux travaux de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) qui assure, auprès du gouvernement et du parlement, un rôle de conseil et de proposition dans le domaine des droits humains. La FNH siège au Conseil national de l'alimentation (CNA), au Conseil national de la restauration collective (CNRC), au COS Ecophyto, au Conseil national de l'air, au Comité national de la biodiversité. Enfin, elle est représentée au Comité de suivi de la politique commerciale et au Domestic advisory group (DAG) du CETA c'est à dire le groupe consultatif de l'UE.

Zoom sur deux temps forts :

- **La Convention citoyenne pour le climat**

Suite à son implication en 2019 auprès de la Convention citoyenne pour le climat, et notamment à l'intervention en plénière de Nicolas Hulot en novembre, la FNH a prolongé le suivi de ses travaux. Son objectif : soutenir l'émergence des propositions de ce collectif inédit de citoyens, mobilisés pendant plusieurs mois afin d'obtenir des engagements exigeants du gouvernement.

- **La réautorisation des pesticides néonicotinoïdes**

L'été 2020 a été marqué par une annonce politique imprévue : la volonté de réautoriser les pesticides néonicotinoïdes pour la filière betterave, sur 3 ans. La FNH avait été pleinement investie pour obtenir leur interdiction en 2016 dans le cadre de la Loi biodiversité, elle a donc décidé de faire de ce nouveau combat une priorité. Pour cela, la Fondation a été force de propositions pour faire émerger une alternative politique à la réautorisation des pesticides pour soutenir la filière agricole et assurer la transition agroécologique. La Fondation a mené une action de communication digitale et médiatique dans le but d'éviter un tel recul. Malgré la mobilisation de la FNH et d'un collectif rassemblant 31 organisations, la réautorisation a été votée.

Un conseil de surveillance a été créé par les pouvoirs publics dans lequel la Fondation a accepté de siéger.



LA LOI
NÉONICOTINOÏDE
NE SAUVERA
NI LES ABEILLES,
NI L'AGRICULTURE !



ÉLECTIONS MUNICIPALES :

10 MESURES ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES INCONTOURNABLES



Renforcement des alliances pour influencer les politiques publiques

La FNH est membre de différents réseaux de travail et d'action qui permettent de coordonner le plaidoyer et la communication. La FNH est ainsi membre du Réseau Action Climat France, de la plateforme Pour une autre PAC, de la Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire, de l'ONG européenne Transport et Environnement, de Finance Watch (UE) ou encore du Forum pour l'Investissement Responsable. Dans chacun de ces collectifs, la FNH s'investit en contribuant aux documents de fond et en relayant les messages et les campagnes collectives.

Le Pacte du Pouvoir de vivre

En 2020, la FNH a poursuivi son engagement dans le [Pacte du pouvoir de vivre](#) (PPV) pour qu'il puisse continuer à se développer et à faire bouger les lignes. Créé en 2019, il regroupe aujourd'hui 63 organisations et il est représenté dans 30 alliances locales. En 2020, le PPV s'est impliqué à plusieurs moments clés, toujours dans le but de faire avancer les politiques publiques vers plus d'écologie et de justice sociale. En amont des municipales, le PPV a ainsi sorti ses 10 propositions clés qui allient le social et l'écologie ; tandis qu' au mois de mai il a fait part au gouvernement de ses 15 mesures pour accompagner le déconfinement. Lors des discussions du plan de relance et du budget, nous avons plaidé collectivement pour mettre en place des contreparties écologiques et sociales aux aides que touchent les entreprises mais aussi porté des propositions pour que le plan de relance prenne en compte les plus modestes, qui étaient jusqu'alors complètement oubliés des dispositifs du gouvernement.



COVID-19 : les contributions de la FNH pour le plan de relance

Des notes pour construire les bases d'un nouveau modèle économique

Au niveau français comme européen, ont été discutés et mis sur la table des plans de relance visant à soutenir les secteurs économiques et les ménages impactés par la crise. Dans ce contexte, la FNH a travaillé à faire de ce plan une opportunité pour investir dans les secteurs clés de la transition et à faire des propositions pour qu'il puisse construire les bases d'un modèle économique nouveau. Ainsi la FNH a publié plusieurs notes :

- sur les enjeux et le lien entre [les zoonoses et les dégradations environnementales](#).

- sur les propositions de relance française concernant :

- [le secteur automobile](#),
- [le fret](#),
- [l'hydrogène](#),
- [l'agriculture et l'alimentation](#),
- [la rénovation thermique des bâtiments](#),
- [la relocalisation de l'économie](#),
- [les collectivités territoriales](#).

- sur le [plan de relance européen](#).



5 propositions dans le cadre de la campagne *Le temps est venu*

En écho à l'opération de communication de la FNH, intitulée *Le temps est venu*, invitant chacune et chacun à penser le "monde d'après", la Fondation Nicolas Hulot a fait 5 propositions politiques, à la fois structurantes et transformatrices qui constituent les premières marches, ambitieuses mais accessibles, pour mettre collectivement la France et l'Europe sur la voie de la transition écologique et de la justice sociale :

1. [Le temps est venu d'une Europe des solidarités](#), grâce à la création d'un fonds européen de relance et de transition écologique de plusieurs milliers de milliards d'euros pour mettre en commun des moyens budgétaires européens et assurer en particulier le financement dans chaque État membre.
2. [Le temps est venu de financer la transition dans les collectivités territoriales](#), grâce à une dotation exceptionnelle de plusieurs milliards d'euros pendant 3 ans afin de soutenir l'engagement des collectivités contribuant à développer les services publics, à accélérer la transition écologique, à réduire les inégalités et à renforcer le lien social.
3. [Le temps est venu de passer du libre-échange au juste échange](#) en mettant fin aux accords de libre-échange par l'Union européenne et d'interdire l'entrée en Europe de produits fabriqués selon des normes contraires à celles de l'UE.
4. [Le temps est venu de relocaliser en France et en Europe](#) et en particulier mettre en place un Buy Sustainable Act permettant à l'État et aux collectivités territoriales d'introduire des critères de proximité et durabilité dans les marchés publics.
5. [Le temps est venu de demander des contreparties aux soutiens budgétaires](#) : les dépenses publiques doivent permettre à la fois d'éviter une casse sociale majeure et d'entamer une redirection des activités des entreprises concernées vers la transition écologique et sociale. Comme le recommande le Haut Conseil pour le Climat, le soutien budgétaire et les mesures économiques doivent être subordonnées à l'adoption de plans d'investissements compatibles avec les enjeux écologiques et l'emploi.

Production d'études et de synthèse

Rapport sur le ferroviaire avec le RAC France et FNE

Malgré ses atouts, le transport ferroviaire ne bénéficie pas du soutien qu'il mérite en tant que solution de décarbonation du secteur des transports. Le désinvestissement de l'État dans le réseau ferroviaire, et notamment sur les petites lignes, depuis de nombreuses années, impacte aujourd'hui lourdement le trafic : suppression de lignes, de dessertes, retards, annulations, etc. Afin d'identifier les obstacles à l'optimisation du transport ferroviaire, la FNH, le Réseau Action Climat et France Nature Environnement ont mené une [étude sur les investissements dans le transport ferroviaire](#). L'analyse a permis d'identifier des premiers leviers pour agir en faveur d'une modernisation et d'un redéploiement du rail à l'échelle nationale.



Après le libre-échange, quel commerce international face aux défis écologiques, Éditions Les Petits Matins

Comment faire pour que la viande que nous consommons ne soit pas un facteur de déforestation en Amazonie ? Que les travailleurs qui confectionnent nos habits ou extraient les métaux rares présents dans nos téléphones ne risquent pas leur vie pour un salaire de misère ? Quelles leçons tirer de la crise économique déclenchée par la pandémie de Covid-19 ? Les auteurs Mathilde Dupré et Samuel Leré expliquent qu'une partie de la réponse se trouve dans les règles commerciales qui structurent les activités économiques internationales. Car le constat est là : non seulement le libre-échange n'a pas tenu la promesse de prospérité planétaire avancée par ses défenseurs, mais il accélère la destruction de nos écosystèmes, renforce les inégalités, fait fi de nombreuses violations des droits humains et dépossède les États de leur capacité d'agir. Il est pourtant possible de remettre le commerce au service de la société et de la transition écologique et sociale. Avec de multiples propositions concrètes et ambitieuses, la FNH et l'Institut Veblen invitent à inventer enfin un juste-échange réellement durable.



Baromètre des mobilités du quotidien FNH - Wimoov

Alors que la mobilité est au cœur de la crise écologique et sociale, Wimoov et la Fondation Nicolas Hulot ont publié le premier [Baromètre des mobilités du quotidien](#) en janvier 2020. L'enquête menée dresse un panorama des pratiques de mobilité des Français, en ville et en campagne, mais précise aussi les contraintes et les obstacles au changement et met en lumière les aspirations. Ce baromètre sera publié régulièrement. Objectif : aiguiller les acteurs de la mobilité et favoriser l'accès à une mobilité durable pour tous.



Quelles sciences pour le monde à venir ? Editions Odile Jacob - par le Conseil scientifique de la FNH

Pour son 20^e anniversaire, et alors que la science est plus que jamais au cœur des débats de société, les membres du Conseil scientifique de la FNH ont souhaité compiler leurs regards et analyses dans un ouvrage commun : « Quelles sciences pour le monde à venir, face au dérèglement climatique et à la destruction de la biodiversité », publié chez Odile Jacob. À partir d'exemples concrets, dont au premier chef celui du climat, le Conseil scientifique de la Fondation a patiemment démêlé l'écheveau d'intérêts particuliers et de modes de pensée obsolètes qui mènent à s'opposer systématiquement aux avancées de la science et à maintenir un mode statu quo, même lorsque l'avenir de la planète est en jeu. Pour illustrer cette réflexion, la FNH a produit des notes proposant des zooms sur deux sujets majeurs : les [sciences économiques](#) et le [glyphosate](#). Le livre a été présenté et discuté à l'occasion d'une conférence en ligne organisée à l'occasion des 20 ans du Conseil scientifique. Les deux notes ont quant à elles fait l'objet de deux webinaires. Ces différents moments sont disponibles en replay sur le site de la FNH.



SOUTENIR

La Fondation est aux côtés de celles et ceux qui agissent au quotidien pour la transition écologique et solidaire, dans nos territoires ou dans les pays du Sud. A travers différents programmes, elle accompagne, forme et finance les associations, les citoyens et les collectivités qui s'engagent à construire une société plus juste. Pour répondre à la volonté croissante d'engagement citoyen, elle propose aussi de nombreuses formes d'implication à toutes celles et ceux qui souhaitent contribuer, à leur niveau, à la transition écologique de leur territoire de vie.

Mon Restau Responsable® : la barre des 1 500 sites engagés franchie !

L'approche de l'échéance du 1^{er} janvier 2022, fixée par la loi EGalim pour atteindre 50 % d'approvisionnement durable et de qualité, dont 20 % de bio, a accéléré la volonté des collectivités de s'engager dans une démarche de restauration collective responsable. Mais la crise sanitaire, qui a frappé de plein fouet le milieu de la restauration collective, a fortement ralenti les engagements pendant toute l'année 2020, à l'exception notable du secteur de la restauration hospitalière.

Néanmoins, malgré cette crise sanitaire, l'objectif de 1 500 sites de restauration engagés a été atteint. En tout, 226 structures, représentant 1 578 sites de restauration et servant 368 000 repas par jour, étaient engagés dans la démarche

Mon Restau Responsable® à la fin de l'année.

On y retrouve 144 structures d'enseignements (écoles, collèges, lycées, universités), 57 structures dans le domaine social/santé (hôpitaux, EHPAD, accueil handicapés) et 25 structures réunissant des administrations ou des entreprises.

Une mention particulière doit être faite pour les hôpitaux qui, malgré leur rôle central dans la crise sanitaire, ont été un certain nombre à s'engager dans *Mon Restau Responsable®*. Cela montre à quel point cette démarche est importante pour valoriser les efforts qu'ils font en matière de restauration durable, malgré le cadre des contraintes budgétaires qui sont les leurs.

LA VISIOCONFÉRENCE POUR MAINTENIR LES ENGAGEMENTS

En 2020, les conditions sanitaires ne permettaient pas d'organiser les réunions publiques, pourtant essentielles dans la démarche car elles garantissent l'implication des parties prenantes et des citoyens.

La visioconférence s'est révélée être un moyen adapté pour pallier cette difficulté puisque 9 structures l'ont utilisée pour leur séance d'engagement ou de garantie.

Le 15 décembre 2020, la FNH a organisé une séance publique d'engagement avec la mairie de Toulouse qui engageait ses 220 sites de restauration. Proposée en format webinaire, cette table ronde d'experts échangeant autour des engagements pris par la ville, a permis aux 150 participants de pouvoir réagir et poser des questions par écrit.

Au final, il s'avère que les séances publiques en visioconférence facilitent la participation d'un plus grand nombre de personnes, notamment de parents d'élèves, et permettent la présence d'acteurs éloignés.





J'agis pour la nature : 10 ans déjà

En 2020, la plateforme jagispourlanature.org a fêté ses 10 ans d'existence. Déjà dix années que la FNH contribue à mobiliser un important réseau d'acteurs pour offrir, au plus large public possible, la possibilité de s'engager sur le terrain pour la protection de la nature de proximité. 61 nouvelles structures se sont inscrites sur *J'agis pour la nature* cette année, ce qui représente une augmentation de 8 %, et porte le réseau de ses acteurs à un total de 836 contributeurs répartis sur l'ensemble du territoire.

Si la crise sanitaire a gâché la fête puisque de nombreuses activités ont dû être annulées ou reportées, ce sont tout de même 960 activités différentes qui ont été proposées aux 29 000 bénévoles inscrits sur la plateforme. Cela ne représente qu'une baisse de 8 % par rapport à l'année précédente, ce qui est faible compte tenu du contexte. Côté mobilisation du grand public, les périodes successives de confinement semblent avoir renforcé le besoin des citoyens de se reconnecter à la biodiversité. Le nombre d'inscriptions et de participations à des activités de bénévolat nature ont doublé à partir de mai, et ce durant tout l'été.

L'année 2020 aura permis de nouer de nombreux partenariats permettant de faire connaître l'engagement pour la nature à un plus large public.

J'agis pour la nature, partenaire de la Réserve Civique

La Réserve Civique est l'outil principal des pouvoirs publics pour faciliter l'engagement des citoyens au bénéfice de causes d'intérêt général. Assez peu connu du grand public, l'intérêt de la Réserve Civique a été révélé au début de la crise sanitaire, avec plus de 310 000 inscriptions en l'espace

BATRACHODUC EN PLAINE DE SORQUES

Le 1^{er} octobre 2020, l'ensemble de l'équipe de la FNH a participé à un grand chantier nature, aux côtés de 240 autres bénévoles, dans la plaine de Sorques (77). Située en Île-de-France, au sud de la forêt de Fontainebleau, cette plaine est une zone protégée qui abrite de nombreuses espèces d'oiseaux, batraciens et mammifères sauvages. Plusieurs espèces de batraciens (crapauds communs, grenouilles, tritons) passent l'hiver à l'abri dans la forêt et migrent par milliers, au printemps, pour se rendre jusqu'aux zones humides afin de se reproduire.

Organisé par le conseil départemental du 77, ce batrachoduc consistait à construire 900 m de palissades en bois, sur les 2 côtés de la route, afin de guider les batraciens vers des passages placés sous la route pour leur éviter un funeste destin sous les roues des voitures.



de quelques semaines de citoyens désireux d'apporter leur aide aux personnes les plus fragiles et isolées. Parmi les causes présentes sur le site de la Réserve Civique, les trois principales identifiées comme prioritaires pour le déploiement de l'engagement des Français ont été la protection de la nature, la santé et l'éducation.

Forte d'une communauté d'acteurs unique et neutre, car incluant des structures sans distinction d'appartenance à un réseau en particulier, la plateforme *J'agis pour la nature* a été sélectionnée par la Réserve Civique pour devenir le prescripteur majeur des actions d'engagement en faveur de la protection de la nature sur le site jeveuxaider.gouv.fr

Ce partenariat est une occasion unique de donner une visibilité encore plus grande aux activités proposées par les structures du réseau *J'agis pour la nature*. Entre octobre et décembre 2020, ce sont plus de 23 000 personnes qui ont découvert *J'agis pour la nature* via le site de la Réserve Civique.



Génération Climat

Depuis 2016, la FNH cherche à répondre aux besoins d'une génération qui hisse les enjeux environnementaux au sommet de leurs priorités. En créant le programme *Génération Climat*, la Fondation favorise, accompagne et renforce l'engagement des jeunes de moins de 35 ans dans la lutte contre le dérèglement climatique en France et à l'international.

La crise que nous traversons semble avoir accru cette volonté d'engagement des jeunes. Même s'il est encore un peu tôt pour l'affirmer, nous avons constaté, en 2020, une nette augmentation de l'intérêt des jeunes, ainsi que des structures qui travaillent avec eux, pour ces enjeux. Cela se traduit notamment par un accroissement important des sollicitations reçues de toutes parts pour ce programme.

Dans le cadre des dispositifs de financement du programme *Génération Climat*, la Fondation a reçu plus de 350

projets parmi lesquelles 73 initiatives ont obtenu un financement pour un montant total de plus de 230 000 €.

Parmi les projets financés, 51 sont répartis sur l'ensemble du territoire français, outre-mer compris, et 22 se réalisent à l'étranger (Bénin, Cambodge, Cameroun, Congo, Fidji, Haïti, Liban, Madagascar, Sénégal, Togo). La diversité et la qualité des projets continuent d'évoluer positivement au fil des jurys.

Les activités d'accompagnement des jeunes ne pourraient pas se dérouler sans l'implication des acteurs relais du programme *Génération Climat*. En 2020, plusieurs structures ont rejoint ce réseau qui compte maintenant un total de 21 structures. Elles peuvent être soit des réseaux nationaux (Animafac, MRJC, E&D, Fact-Madagascar...) soit des structures locales présentes sur un des six territoires renforcés (Lille, Nantes, Bordeaux, Marseille, Lyon et bientôt la Bretagne). Les dynamiques

créées sur ces territoires permettent d'impliquer, en tout, plus de 130 structures locales dans le programme afin d'accompagner et de mobiliser des jeunes issus d'horizons très divers.

Parmi les lauréats des dispositifs du programme, la Fondation choisit de suivre et de mobiliser un certain nombre de jeunes pour qu'ils deviennent des ambassadeurs de la cause climatique et des exemples inspirants de jeunes engagés. Plusieurs interventions qui étaient prévues ont malheureusement été annulées à cause de la crise sanitaire (journées européennes du développement à Bruxelles ou salon Marjolaine à Paris). Mais certains ont néanmoins pu participer à la création de podcasts lors du Festival des solidarités, ou encore faire partie du jury de l'Atelier doctoral sur les migrations environnementales, organisé par la Cité de la Solidarité Internationale.

Des cahiers de vacances Hatier

Durant l'été 2020, la maison d'édition Hatier a diffusé une série de cahiers de vacances spécialement dédiés à la nature. Ces cahiers, qui s'adressent aux enfants du CP au CM2, présentaient le programme *J'agis pour la nature* en détail et invitaient les enfants à participer à une action de bénévolat nature. Même chose pour la maison d'édition espagnole Santillana Educación, qui a publié un cahier pédagogique « Livret interculturel » pour les élèves qui pratiquent le français en langue étrangère. Du contenu sur *J'agis pour la nature* et sur l'intérêt de protéger la biodiversité a été intégré dans ce livret.

Opération *Les enfants pour la biodiversité* avec Milan Presse

L'opération *Les enfants pour la biodiversité*, menée par la maison d'édition Milan Presse, s'est achevée en juillet 2020. Dès 2019, la FNH a participé à cette initiative en mettant en contact les enseignants avec des structures appartenant au réseau de *J'agis pour la nature*, en communiquant sur l'opération auprès du grand public et en participant au jury final du concours. Cette opération a été largement relayée dans les magazines *Wapiti* et *Un jour une actu* de Milan Presse.



UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PROJETS À L'INITIATIVE DES JEUNES

► D'ANTILLES ET D'AILLEURS : Ateliers avec des femmes en situation de grande précarité en Martinique.



► LES HAMEAUX LÉGERS : Formation aux habitats réversibles et équipements autonomes en Bretagne.



► ASSOCIATION ZAAOTOT : Création d'un centre d'initiation à l'environnement au Maroc.



► THILOGNE VILLE VERTE : Programme de reforestation au Sénégal.



► 4 SAISONS : Projet d'agriculture urbaine en Ile-de-France.



► MARE VIVU : Valorisation des déchets plastiques ramassés sur le littoral Corse.



MOBILISER

Comment mobiliser en cette année 2020 qui a vu nos repères et nos certitudes s'effondrer ? Au cœur du premier confinement, en écho avec la volonté de Nicolas Hulot, la Fondation a choisi d'appeler chacun et chacune à échanger autour de 100 principes pour un nouveau monde. Une parenthèse pour réfléchir à ce qui a de l'importance à nos yeux, partager une vision et un horizon commun, prémices indispensables pour réussir l'avenir. Les mois qui ont suivi, deux ressorts ont guidé nos actions grand public : l'émerveillement et l'humour.

Le temps est venu ! Une campagne pour appeler à un changement culturel et structurel

« Le temps est venu... » c'est sur une formule empruntée à un discours de Nelson Mandela, que Nicolas Hulot a choisi de décliner 100 principes pour appeler chacun et chacune à changer d'état d'esprit. En mai 2020, juste avant la sortie du 1^{er} confinement, alors que la COVID-19 venait brusquement de confronter l'humanité entière à sa fragilité et à sa communauté de destin avec la nature, et alors que la notion de « monde d'après » faisait couler beaucoup d'encre, la Fondation a proposé au grand public de marquer un temps d'arrêt pour traduire en mots le changement culturel nécessaire. En complément, la Fondation y a adossé cinq propositions concrètes constituant les premières marches, ambitieuses mais accessibles, pour mettre collectivement la France et l'Europe sur la voie de la transition écologique et de la justice sociale.

Le 6 mai 2020 : un numéro spécial du journal *Le Monde*

100 phrases composées par Nicolas Hulot, reflet de sa vision de l'avenir, mêlant actions concrètes et changement d'état d'esprit ont été publiées dans le journal *Le Monde*. Elles ont été complétées par une interview du président d'honneur de la FNH et des interventions de personnalités telles que Rob Hopkins, Vandana Shiva, Gaël Giraud, Laurent Berger ou Alain Grandjean qui ont traduit dans les colonnes du quotidien leur propre « Le temps est venu de... ».

En écho, dans ce même numéro, 200 prix Nobel, scientifiques, personnalités engagées et artistes internationaux se sont rassemblés pour signer une tribune intitulée *Le temps est venu* à l'initiative de Juliette Binoche et Aurélien Barrau.

Un site internet dédié et une campagne sur les réseaux sociaux relayés par de nombreuses personnalités françaises et internationales

Pour inviter celles et ceux qui se reconnaissent en ces phrases à les partager sur les réseaux sociaux ou à se les réapproprier en créant leur propre phrase « Le temps est venu de... », un site internet a été décliné en français et en anglais.

Les internautes ont pu y retrouver les 100 principes pour un nouveau monde, la présentation des 5 propositions et la mise en avant des nombreuses personnalités françaises et internationales, tous milieux confondus, qui se sont faites le relais de la campagne : Joaquim Phoenix, Rooney Mara, Adam Driver, Guillaume Canet, Marion Cotillard, Gilles Loulouche, Radu Mihailenu, Edgar Morin, Paul Watson, Mohammad Yunus, Pierre Rabhi, Juliette Binoche, Vanessa Paradis, Laurent Berger, Matthieu Ricard, Paul François, Sebastião Salgado... et tant d'autres.





Le temps est venu

DE POSER LES PREMIERES PIERRES D'UN NOUVEAU MONDE

NICOLAS HULOT

#LeTempsEstVenu

ZOOM SUR LA FRÉQUENTATION DU SITE

www.letempsestvenu.org

Entre le 05 et le 15 mai (sur 10 jours)

- ▶ 48 000 utilisateurs.
- ▶ 3.23 pages par session.

#LeTempsEstVenu

Un kit de communication comprenant les 100 phrases déclinées graphiquement pour être publiées sur les différents réseaux sociaux, ainsi qu'un template pour s'approprier la campagne avec son propre message ont été mis à disposition du grand public, comme des personnalités. Largement relayée sur les réseaux sociaux, la campagne *Le temps est venu* a conquis les internautes, les personnalités et obtenu de très bons résultats :

Un très bon accueil sur Facebook :

- ▶ Des taux d'engagements entre 10 et 15 %.
- ▶ Un pic d'abonnement pendant la période de la campagne.

Le temps est venu signe le meilleur post de l'année sur Twitter :

- ▶ 125 670 personnes touchées et 313 retweet.

Doublement du nombre d'abonnés sur Instagram :

- ▶ Doublement du nombre d'abonnés passant en 2 semaines de 28 000 abonnés à 49 800.
- ▶ Le post LETV est la publication n°2 de l'année, derrière celle sur l'overshootday en termes de like.
- ▶ 5 700 posts avec #LeTempsEstVenu.
- ▶ 43 300 posts avec #TheTimehascome.



L'émerveillement pour inciter à découvrir *J'agis pour la nature*

Parce que l'émerveillement est le premier pas vers le respect... la Fondation a opté pour un concours photo, parrainé par le spécialiste des fonds marins, Laurent Ballesta. Une solution très efficace pour capter l'attention de celles et ceux qui aiment capturer la beauté de la nature et leur permettre de découvrir notre plateforme *J'agis pour la Nature*. Du 28 septembre au 12 octobre, photographes amateurs ou aguerris ont ainsi pu poster sur le site leur plus beau cliché de la nature en automne.

Un succès pour la première édition de ce concours qui a rassemblé 889 photographies, soumises aux votes du public du 13 au 26 octobre, avec les gains suivants : une sortie en mer avec Nicolas Hulot à la découverte des dauphins en Bretagne pour le grand gagnant, un chantier nature à vivre avec le youtubeur Maxenss pour le second lauréat et une carte cadeau offerte par Nature et Découvertes ainsi que le livre *Planète mers* dédié par son auteur, Laurent Ballesta.

En proposant au grand public de participer à un concours photo, la Fondation a atteint son double objectif : gagner en notoriété et en bénévoles inscrits. A lui seul, le concours a déclenché 1 384 nouvelles inscriptions, soit la moitié des inscriptions de l'année.



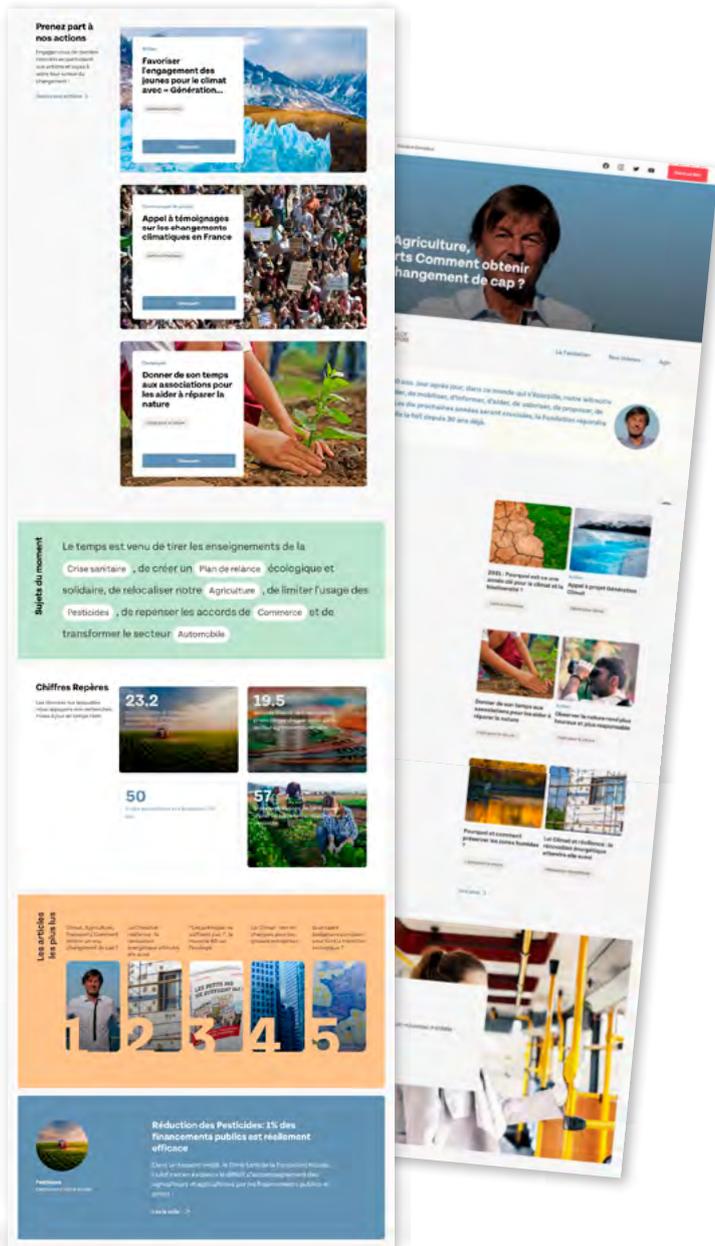
L'humour pour parler de mobilité avec la série *On n'est pas arrivé !*

Adossée à la stratégie de plaidoyer de la FNH visant à faire évoluer la législation pour sortir du « tout routier » et programmer la fin de vente des véhicules essence et diesel, la Fondation mène des actions de sensibilisation du public pour amener chacun à réfléchir à ses choix du quotidien en matière de mobilité. La question des transports étant particulièrement complexe à traiter, car vite culpabilisante, la Fondation a opté pour une série de 3 vidéos humoristiques baptisées *On n'est pas arrivé !* incarnées par le youtubeur Nicolas Meyrieux, membre du collectif The Freaks.



A travers des situations cocasses, mettant en scène nos mauvaises habitudes, Nicolas Mérieux a tantôt endossé la personnalité de Bernard, l'heureux vélo taffeur, d'Antoine, le fou du volant et d'un pro du scooter. Une manière de souligner avec légèreté nos mauvaises habitudes, tout en cassant certaines idées reçues pour ouvrir le champ des possibles.

Ces vidéos ont été diffusées pendant la semaine de la mobilité en septembre, puis en fin d'année 2020. Elles ont suscité de nombreuses interactions sur les réseaux sociaux et du trafic sur le site Internet de la Fondation, notamment sur le vélo, positionnant l'article dédié dans le Top 10 des textes les plus consultés de l'année.



Du côté du web

Un site Internet tout neuf !

Il se faisait vieillissant sur la forme et moins robuste en matière de sécurité... Le site Internet de la Fondation méritait un bon lifting, il a connu une refonte totale ! Nouvelle arborescence et graphisme revisité pour une meilleure lisibilité des contenus et des fonctionnalités facilitant les mises à jour, l'inscription à la newsletter... Grâce à ce nouveau site, la FNH ambitionne de baisser son taux de rebond, augmenter le temps de lecture et le nombre de pages vues.

Des réseaux sociaux en progression

Facebook

➤ + 3 % d'évolution du nombre de fans
(273 462 fans en 2019
vs 282 072 fans en 2020)

Instagram

➤ + 50 % du nombre de fans grâce à
l'opération *Le Temps est venu*
(26 500 fans en 2019 vs 50 000 en 2020)

Twitter

➤ + 22 % de tweets en 2020
+ 15 % de mentions



AFFAIRE DU SIÈCLE ET JUSTICE CLIMATIQUE

Fin 2018, 4 organisations françaises dont la FNH lançaient une mobilisation autour du dépôt d'un recours : elles assignaient l'État français en justice devant le tribunal administratif de Paris pour inaction face aux changements climatiques. En 2020, les organisations ont continué à la fois le suivi juridique de l'Affaire auprès du tribunal administratif, mais aussi celui du recours déposé par la ville de Grande-Synthe devant le Conseil d'État dans lequel *L'Affaire du siècle* a joué un rôle déterminant. Résultat en novembre : le Conseil d'État a annoncé une décision historique en déclarant contraignants les objectifs de réduction de gaz à effet de serre fixés par la loi. *L'Affaire du siècle* a par ailleurs poursuivi son travail d'information et de sensibilisation des signataires de l'Appel de 2018.

GOVERNANCE

Le Conseil d'administration

Les statuts

Organisation

Conformément à ses statuts, la Fondation pour la Nature et l'Homme (dont le nom d'usage est Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme) est administrée par un Conseil d'administration. Il est composé de 12 membres :

- 4 au titre du collège des membres fondateurs, Nicolas Hulot et 3 membres élus parmi les personnes morales ou physiques soutenant la Fondation par leur mécénat financier ou de compétence par une convention de 3 années minimum.
- 3 au titre du collège des amis de la Fondation, élus parmi les 10 membres du comité consultatif des donateurs et des donatrices, qui sont élus par les donateurs ayant fait au moins un don au cours de l'année précédant l'élection.
- 5 au titre du collège des personnalités qualifiées, en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Fondation.

Un commissaire du gouvernement, désigné par le ministère de l'Intérieur assiste aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation. Le commissaire aux comptes participe aux réunions du Conseil, sans voix délibérative et présente son rapport sur les comptes annuels, et ses recommandations.

Sont invités à assister aux séances du Conseil d'administration, avec voix consultative :

- Un représentant du Comité de la Charte du Don en confiance.
- Le président du Conseil scientifique de la FNH.

Le Conseil d'administration élit, parmi ses membres, un Bureau composé d'un président, de deux vice-présidents et d'un trésorier. Le Bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au Conseil d'administration, de lui soumettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le Conseil, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

Missions et attributions du Conseil d'administration

- Il arrête le programme d'action de la Fondation.
- Il vote, sur proposition du Bureau, le budget et ses modifications.
- Il adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le Bureau sur la situation morale et financière.
- Il désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes.
- Il accepte formellement les dons et legs.
- Il ratifie la création de fonds et de fondations sous égide de la Fondation.
- Il délibère sur les conventions engageant la Fondation.
- Il autorise les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, baux et contrats de location, les emprunts, les cautions et garanties accordées au nom de la Fondation.

- Il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel.
- Il nomme le président du Conseil scientifique.
- Les fonctions de président et celles des administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hébergement sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2020, le Conseil s'est réuni 3 fois.

Composition du Conseil d'administration (au 12 novembre 2020)

Le collège des membres fondateurs

- ▶ *Nicolas Hulot, président d'honneur de la FNH*
- ▶ *Béatrice Debosque, directrice générale de API Restauration*
- ▶ *Mikaël Lemarchand, directeur de l'Engagement Sociétal et de la Transition Ecologique, SNCF*
- ▶ *Charles Kloboukoff, président fondateur de Léa Nature*

Collège des ami-e-s de la Fondation

- ▶ *Fabienne Menapace, ingénieure des métiers de l'eau au groupe Saur*
- ▶ *Antoine Miche, président de Football Ecologie France*
- ▶ *Jean-Baptiste Dumond, photographe de nature, administrateur de réserve, conseiller nature et agrobiologie de la Fondation Lemarchand, cofondateur du site faunesauvage.fr, membre des JNE*

Collège des personnalités qualifiées

- ▶ *Alain Grandjean, docteur en économie de l'environnement, co-fondateur et associé de Carbone 4, cabinet de conseil en stratégie climat et transition énergétique, président de la FNH*
- ▶ *Geneviève Ferone Creuzet, cofondatrice de Casabee, directrice scientifique du mastère spécialisé Écologie Industrielle CentraleSupélec, vice-présidente de la FNH*
- ▶ *Laurent Piermont, ingénieur agronome et docteur en écologie*
- ▶ *Anne de Béthencourt, fondatrice de Reset The World, cabinet de conseil en transformation écologique, membre du Conseil Economique, Social et Environnemental, trésorière de la FNH*
- ▶ *Claire Tutenuit, ingénieure des Mines, consultante, déléguée générale de l'association Entreprises pour l'Environnement*

La commissaire du gouvernement

- ▶ *Elisabeth Roure, contrôleur général économique et financier.*

Le Bureau

En 2020, le Bureau s'est réuni 4 fois. Au 12 novembre 2020, il était composé de :

- ▶ *Alain Grandjean, président*
- ▶ *Geneviève Ferone Creuzet, vice-présidente*
- ▶ *Anne de Béthencourt, trésorière*

Le comité consultatif des donateurs et donatrices

Composé de 10 donateurs et donatrices fidèles, il est élu par l'ensemble des contributeurs actifs de la Fondation, pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. 5 femmes et 5 hommes, de 39 à 70 ans, venant de 10 départements différents et exerçant diverses professions représentent ainsi la communauté donatrice auprès de la direction de la Fondation et du Conseil d'administration. Leurs rôles sont les suivants :

- Ils sont informés et consultés sur les activités et le fonctionnement de la Fondation.
- Ils expriment le point de vue des donateurs.
- Ils élisent les 3 représentants des donateurs au Conseil d'administration (qui constituent le Collège des amis de la Fondation).

Le comité se réunit au moins deux fois par an avec la direction de la Fondation et les personnes invitées en fonction des sujets à l'ordre du jour.

Direction et personnel

Les activités opérationnelles de la Fondation sont placées sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du Conseil d'administration.

La directrice générale est assistée par les instances suivantes :

- Le comité de direction a pour rôle de piloter la Fondation au quotidien, dans le cadre de la stratégie opérationnelle et des objectifs définis. Il réunit chaque semaine la directrice générale, la directrice administrative et financière, la directrice du plaidoyer et de la prospective, la directrice de la communication, le directeur des actions nationales et internationales, la directrice mécénat et collecte.
- Le comité de suivi de la stratégie réunit chaque trimestre la directrice générale et les directeurs de pôles de la Fondation. Il a pour rôle d'éclairer et de construire la stratégie opérationnelle.
- Le Conseil scientifique est composé d'universitaires et de scientifiques bénévoles provenant tant des disciplines des sciences de la matière et du vivant que des sciences humaines et sociales.
- Le comité d'orientations stratégiques est composé de membres du Conseil d'administration, du président du Conseil scientifique, de personnalités extérieures. Il étudie et donne son avis sur les grandes orientations stratégiques.

- Le Comité de gouvernance est composé de membres du Conseil d'administration, de personnalités extérieures. Il a pour mission de préparer les travaux et les décisions du Conseil d'administration et du Bureau sur les questions relevant notamment du fonctionnement des instances, des ressources humaines, de la gestion financière.

Bilan social 2020

- La Fondation employait 28 salariés et une personne en mission de service civique volontaire au 31 décembre 2020.
- 86 % des salariés ont un niveau égal ou supérieur au Bac+4.
- 15 salariés ont bénéficié de journées de formations pour un total de 422 heures.
- 23 formations ont été dispensées aux salariés.
- Un accord pour la prise en charge de l'indemnité kilométrique vélo a été mis en place.
- Les 3 salaires annuels bruts les plus importants représentent 271 038 euros.
- 2 délégués du personnel, 2 titulaires (collège unique) représentent les salariés auprès de la direction.
- 25 salariés bénéficiaient du télétravail de façon régulière avant la crise du COVID.

Gestion du COVID

Comme toutes les organisations, la Fondation a été impactée par la pandémie ; le télétravail déjà mis en place nous a permis de nous adapter rapidement en ce qui concerne les outils de travail à distance et la continuité de l'activité. Nous avons fait l'acquisition de matériel permettant le respect des gestes barrières, rédigé le plan de déconfinement recommandé par l'Etat, mis en place un outil de gestion des présences et des affichages au sein des locaux. Nous avons aussi augmenté les temps d'échanges collectifs, afin que chacun soit informé des actualités de chaque pôle ; les managers, la direction et les représentants du personnel ont pris le temps aussi de s'assurer du bien-être et des besoins de chacun.

Transparence de la gestion

Le rapport d'activité est à la disposition du public dans son intégralité sur le site Internet de la Fondation. Il est également envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande. Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement L'Essentiel, un rapport simplifié, contenant les comptes. La Fondation est suivie régulièrement par le contrôleur du Comité de la Charte du Don en confiance, qui est invité à participer à chaque Conseil d'administration.



Les comptes de la Fondation sont contrôlés et certifiés chaque année par un commissaire aux comptes, qui est invité à participer également à chaque Conseil d'administration.

Le Conseil scientifique de la Fondation

Le Conseil scientifique de la FNH regroupe une quarantaine d'universitaires et de scientifiques reconnus. Il est l'un des rares endroits où se croisent des spécialistes aussi bien des sciences de la matière et du vivant (écologues, climatologues, physiciens, etc.) que des sciences humaines et sociales (sociologues, économistes, philosophes, juristes, etc.).

- ▶ **Alain Grandjean** – **Économiste**, co-fondateur et associé du cabinet de conseil Carbone 4. Membre du Conseil économique pour le développement durable.
- ▶ **Loïc Blondiaux** – **Sociologue**, professeur de science politique - Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- ▶ **Dominique Bourg** – **Philosophe**, professeur honoraire - Université de Lausanne.
- ▶ **Marie-Anne Cohendet** – **Constitutionnaliste**, professeur de droit - Ecole de droit de la Sorbonne. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- ▶ **Patrick Criqui** – **Économiste**, directeur de recherche au CNRS. Directeur du laboratoire EDDEN (Economie du Développement Durable et de l'ENERgie).
- ▶ **Philippe Cury** – **Écologue**, directeur de recherche - Institut de recherche pour le développement et président du Conseil scientifique de l'Institut océanographique de Monaco.
- ▶ **Marc Dufumier** – **Agronome**, professeur émérite - AgroParisTech. Président de la plateforme pour le commerce équitable.
- ▶ **Marie Duru-Bellat** – **Sociologue**, professeur des universités - Sciences Po Paris.
- ▶ **Jeanne Fagnani** – **Sociologue**, directrice de recherche honoraire - CNRS. Chercheuse associée à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES).
- ▶ **Jean-Baptiste Fressoz** – **Historien**, maître de conférence - Imperial College, Londres (Center for the History of Science, Technology and Medicine).
- ▶ **Philippe Garrigues** – **Ecotoxicologue**, directeur de recherche - CNRS. Directeur de l'Institut des sciences moléculaires.
- ▶ **François Gemenne** – **Politologue**, chercheur qualifié du FNRS, directeur de l'observatoire Hugo à l'Université de Liège et enseignant à Sciences Po. Auteur principal pour le GIEC
- ▶ **Gaël Giraud** – **Économiste**, chef économiste de l'Agence française de développement. Rattaché au Centre d'économie de la Sorbonne. Président de la chaire « Énergie et prospérité » lancée par l'École polytechnique, l'Université Paris-Sorbonne et l'Institut Louis Bachelier. Membre du CERAS.
- ▶ **Pierre-Henri Gouyon** – **Écologue**, professeur - Muséum national d'Histoire naturelle - AgroParisTech - Sciences Po Paris.
- ▶ **Jean Jouzel** – **Climatologue**, chercheur - CEA. Ancien vice-président du GIEC. Prix Nobel de la Paix (2007).
- ▶ **Alain Karsenty** – **Économiste**, chercheur - CIRAD - Montpellier.
- ▶ **Marc Lachièze Rey** – **Astrophysicien**, directeur de recherches - CNRS. Travaille au laboratoire Astroparticules et Cosmologie - Université Paris 7 en physique fondamentale et philosophie de la physique.
- ▶ **Eloi Laurent** – **Économiste**, OFCE, Ecole du management et d'innovation de Sciences Po, université de Stanford.
- ▶ **Yvon Le Maho** – **Écologue**, directeur de recherche - CNRS. Membre de l'Académie des sciences.
- ▶ **Jean-Dominique Lebreton** – **Écologue**, directeur de Recherche - CNRS. Membre de l'Académie des Sciences
- ▶ **Jacques Lecomte** – **Psychologue**, docteur en psychologie
- ▶ **Thierry Libaert** – **Chercheur en communication**, professeur en sciences de l'information et de la communication. Membre du comité économique et social européen.
- ▶ **Marie-Antoinette Mélières** – **Climatologue**, enseignante - chercheuse - Université de Grenoble.
- ▶ **Corine Pelluchon** – **Philosophe**, professeur de philosophie - Université Gustave Eiffel.
- ▶ **Michel Prieur** – **Droit de l'environnement**, professeur émérite à l'Université de Limoges et directeur scientifique du CRIDEAU
- ▶ **Anne-Caroline Prévot-Julliard** – **Chercheuse**, chercheuse CNRS au laboratoire conservation des espèces, restauration et suivi des populations. Biologiste de la conservation au Muséum national d'Histoire naturelle.
- ▶ **Cécile Renouard** – **Philosophe**, professeure - Centre Sèvres. Directrice du programme de recherches CODEV (Entreprises et développement des pays émergents) - Institut Iréné de l'ESSEC. Enseignante - Ecole des Mines - ESSEC.
- ▶ **Nathalie Ros** – **Juriste**, professeure de droit international public - Université François Rabelais de Tours. Vice-Présidente et secrétaire générale de l'Association internationale du Droit de la Mer.
- ▶ **Laurence Scialom** – **Économiste**, professeure d'économie à l'Université Paris Nanterre, laboratoire EconomiX.
- ▶ **Sophie Swaton** – **Économiste et philosophe**, Université de Lausanne.

La FNH est membre de ces organismes

Organisations internationales

- ▶ *Comité économique et social européen* (Thierry Libaert)
- ▶ *Observateur auprès de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques* (Célia Gautier)
- ▶ *Union internationale de la conservation de la nature* (Cécile Ostria)

Organisations nationales

Organismes officiels

- ▶ *Commission Nationale consultative des Droits de l'Homme* (Samuel Leré, Jeanne Fagnani)
- ▶ *Conseil national de la transition écologique* (Cécile Ostria, Amandine Lebreton, Samuel Leré)
- ▶ *Conseil économique, social et environnemental* (Anne de Béthencourt, Pascal Mayol)
- ▶ *Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche scientifique sur la biodiversité* (Pierre-Henri Guyon, Cécile Ostria)
- ▶ *Conseil national de la mer et des littoraux* (Nathalie Ros)
- ▶ *Conseil national de l'air* (Marie Chéron)
- ▶ *Comité national de la biodiversité* (Annabelle Jaeger, Patrick Lapouyade)
- ▶ *Conseil national de l'alimentation* (Caroline Faraldo)
- ▶ *Conseil national de la restauration collective* (Caroline Faraldo)
- ▶ *Comité d'orientation stratégique et de suivi du plan Ecophyto* (Caroline Faraldo)

Associations

- ▶ *ADIVbois* (André-Jean Guérin)
- ▶ *Association Fête de la nature* (Géraldine Audrerie)
- ▶ *Le Don en Confiance* (Sylvie Marmol)
- ▶ *Centre français des fonds et fondations* (Cécile Ostria, Sylvie Marmol)
- ▶ *Comité Ecolo Crèche* (Patrice Raveneau)
- ▶ *Comité français de l'UICN* (Cécile Ostria)
- ▶ *Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation* (Inès Lazghab)
- ▶ *Forum Citoyen pour la RSE* (André de Marco)
- ▶ *France Générosités* (Astrid Heil)
- ▶ *Réseau Action Climat RAC France* (Célia Gautier)
- ▶ *Réseau national des PAT* (Patrice Raveneau)
- ▶ *Transport et Environnement* (Marie Chéron)
- ▶ *Pour une autre PAC* (Caroline Faraldo)
- ▶ *Forum pour l'Investissement responsable* (Kevin Puisieux et Geneviève Ferone)

Entreprises et organisations professionnelles

- ▶ *1 % pour la planète France* (Astrid Heil)
- ▶ *Conseil des parties prenantes de RTE* (Marie Chéron et Célia Gautier)
- ▶ *Collectif National Sciences Participatives/ Biodiversité* (Géraldine Audrerie)
- ▶ *Entreprises pour l'environnement* (Astrid Heil)
- ▶ *Plateforme des acteurs en transition énergétique* (Célia Gautier)

Participation à des groupes de travail, commissions et comités extérieurs

- ▶ *Collectif des fondations pour le climat* (Cécile Ostria)
- ▶ *Comité de labellisation du Flocon vert* (Sébastien Galy)
- ▶ *Groupe de travail "Pays en développement et Biodiversité" de l'UICN* (Inès Lazghab)
- ▶ *Groupe de travail "Élevage et environnement" mené par l'interprofession bovine - INTERBEV* (Caroline Faraldo)
- ▶ *Groupe de travail sur les modèles économiques des ONG de l'environnement* (Cécile Ostria)
- ▶ *Programme des petites initiatives du Fonds Français pour l'Environnement Mondial* (Sébastien Galy)
- ▶ *Programme d'appui aux Organisations des Solidarités Internationales issues des Migrations* (Inès Lazghab)
- ▶ *Programme Nature 2050 de la CDC Biodiv* (Pierre-Henri Guyon, Amandine Lebreton)
- ▶ *Comité de suivi de la politique commerciale* (Samuel Leré)
- ▶ *Domestic Advisory Group du CETA* (Samuel Leré)
- ▶ *Pacte du Pouvoir de Vivre* (Amandine Lebreton et Samuel Leré)

RAPPORT FINANCIER



1. Comptes annuels et annexe

1.1 Bilan.....	25
1.2 Compte de résultat.....	26
1.3 Annexe.....	28
1.3.1 Bilan FNH (hors fondations abritées).....	28
1.3.2 Compte de résultat FNH (hors fondations abritées).....	29
1.3.3 Faits significatifs de l'exercice.....	30
1.3.4 Changement des méthodes comptables.....	30
1.3.5 Règles et méthodes comptables.....	31
1.3.6 Situation fiscale de la Fondation.....	31
1.3.7 État des immobilisations incorporelles et corporelles.....	32
1.3.8 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.....	32
1.3.9 État des immobilisations financières.....	32
1.3.10 Détail des provisions.....	32
1.3.11 État des valeurs mobilières de placement.....	33
1.3.12 État des créances et des dettes.....	33
1.3.13 Tableau de variation des fonds propres.....	34
1.3.14 Tableau de variation des fonds dédiés.....	35
1.3.15 État des produits d'exploitation.....	36
1.3.16 État des produits constatés d'avance.....	36
1.3.17 État des produits à recevoir.....	36
1.3.18 État des charges constatées d'avance.....	37
1.3.19 État des charges à payer.....	37
1.3.20 Fondation sous égide : Fondation Maisons du Monde.....	37
1.3.21 Fondation sous égide : Fondation Valorem (du 20/02 au 31/12/2020).....	39
1.3.22 Fondation sous égide : Fondation ETRE (du 14/05 au 31/12/2020).....	40
1.3.23 Fondation sous égide : Fondation Breizh Biodiv' (du 15 au 31/12/2020).....	41
1.3.24 Compte de résultat par origine et destination (CROD).....	42
1.3.25 Compte d'emplois des ressources (selon ANC 2018-06).....	45
1.3.25 bis Compte d'emploi des ressources selon CRC 1999-01.....	46
1.3.26 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2020.....	51
1.3.27 Contributions volontaires en nature pour l'année (en euros).....	51

2. Rapport de gestion

2.1 Actions et faits marquants de l'exercice.....	52
2.2 Comparaison du résultat 2020 avec le budget et analyse du résultat.....	53
2.3 Rapport financier.....	54
2.4 Projets pour 2021.....	55

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan

En euros	Notes de l'annexe	au 31 décembre 2020 (selon ANC 2018-06)			Au 31/12/2019 (selon ANC 2018-06)	Au 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	Notes 1.3.7 et 1.3.8	4 036	4 036	-	-	-
Immobilisations corporelles		3 034 234	1 307 278	1 726 956	1 796 685	1 796 685
Immobilisations financières	Note 1.3.9	473	-	473	473	473
Actif Immobilisé (I)		3 038 743	1 311 314	1 727 429	1 797 158	1 797 158
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 1.3.12	30 891	-	30 891	18 244	18 244
Créances		2 189 428	-	2 189 428	843 261	843 261
Valeurs mobilières de placement	Note 1.3.11	1 013 575	-	1 013 575	3 023 036	3 023 036
Disponibilités		3 008 005	-	3 008 005	1 041 771	1 041 771
Charges constatées d'avance	Note 1.3.18	184 015	-	184 015	46 382	46 382
Actif Circulant (II)		6 425 914	-	6 425 914	4 972 694	4 972 694
Total Actif (I) + (II)		9 464 656	1 311 314	8 153 342	6 769 852	6 769 852
Fonds propres sans droit de reprise	Note 1.3.13			2 306 657	2 306 657	2 306 657
Report à nouveau FNH				2 550 187	2 871 151	2 871 151
Excédent ou déficit de l'exercice				- 246 428	84 517	84 517
Situation nette (Fonds Propres) (I)				4 610 416	5 262 325	5 262 325
Fonds dédiés sur autres ressources FNH	Note 1.3.14			112 441	14 315	14 315
Fonds dédiés sur autres ressources Fond. MdM				306 358	557 504	557 504
Fonds dédiés sur autres ressources Fond. Valorem				116 392	n/a	n/a
Fonds dédiés sur autres ressources Fond. ETRE				37 426	n/a	n/a
Fonds dédiés sur autres ressources Fond. Breizh Biodiv'				22 000	n/a	n/a
Fonds reportés et dédiés (II)				594 617	571 819	571 819
Provisions pour charges	Note 1.3.10			485 722	-	-
Provisions (III)				485 722	-	-
Dettes auprès d'établissements de crédit	Note 1.3.12			-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				341 746	292 770	292 770
Dettes fiscales et sociales				369 369	403 471	403 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				9 866	9 866	9 866
Autres dettes				266 317	66 467	66 467
Produits constatés d'avance	Note 1.3.16			1 475 289	163 138	163 138
Dettes (IV)				2 462 587	935 712	935 712
Total Passif (I)+(II)+(III)+(IV)				8 153 342	6 769 856	6 769 856

Note : voir Note 1.3.4

1.2 Compte de résultat

En euros	Notes de l'annexe	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
Produits d'exploitation (I)	Note 1.3.16	5 610 896	5 401 212	5 086 123
Ventes de biens et services				
Ventes de biens		-	7 975	7 975
Production vendue de biens et services				950
Ventes de prestations de service (dont parrainages)		51 379	55 697	
Produits de tiers financeurs				
Partenariats et subventions d'exploitations				3 050 297
Concours publics et subventions d'exploitations		832 109	641 059	
Ressources liées à la générosité du public		2 689 881	2 888 763	
Dons et legs FNH				1 608 646
<i>Dons FNH</i>		1 380 112	1 446 633	
<i>Dons Fond. MdM</i>		263 088	408 506	408 506
<i>Dons Fond. Valorem</i>		5 670	n/a	n/a
<i>Mécénat FNH</i>		784 834	865 608	
<i>Mécénat Fond. Breizh Biodiv'</i>		27 500	n/a	n/a
<i>Legs FNH</i>		228 678	168 016	
Contributions financières FNH		454 619	593 927	
Contributions financières Fond. MdM		780 320	888 953	
Contributions financières Fond. Valorem		200 000	n/a	
Contributions financières Fond. ETRE		40 000	n/a	
Utilisations des fonds dédiés FNH	Note 1.3.14	14 315	5 000	
Utilisations des fonds dédiés Fond. MdM		546 261	310 089	
Autres produits (anciennement droits d'auteurs et produits divers)		2 012	9 750	9 750
Charges d'exploitation (II)		5 838 124	5 339 234	5 033 029
Autres achats et charges externes		1 463 114	1 597 860	1 597 860
Aides financières		1 259 025	1 102 900	
Impôts, taxes et versements assimilés		204 241	182 163	182 163
Salaires et traitements		1 481 970	1 404 324	1 404 324
Charges sociales		658 240	648 852	648 852
Dotations aux amortissements et provisions		174 050	93 395	93 395
Reports en fonds dédiés FNH		112 441	14 315	
Reports en fonds dédiés Fond. MdM		295 115	291 890	
Reports en fonds dédiés Fond. Valorem	Note 1.3.14	116 392	n/a	
Reports en fonds dédiés Fond. ETRE		37 426	n/a	
Reports en fonds dédiés Fond. Breizh Biodiv'		22 000	n/a	
Autres charges		14 109	3 535	1 106 435
dont Subventions accordées				1 102 900
Résultat d'exploitation (I)-(II)		- 227 227	61 978	53 094
Produits financiers (III)		7 224	8 561	8 561
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	8 523	8 523

Autres produits financiers		7 224	38	38
Reprise sur provisions		-	-	-
Charges financières (IV)		278	-	-
Charges financières		278	-	-
Résultat financier (III)-(IV)		6 946	8 561	8 561
Produits exceptionnels (V)		157	15 004	15 004
Sur opérations de gestion		-	-	-
Sur opérations en capital		157	15 004	15 004
Charges exceptionnelles (VI)		25 197	-	-
Sur opérations de gestion		25 197	-	-
Sur opérations en capital		-	-	-
Résultat exceptionnel (V)-(VI)		- 25 041	15 004	15 004
Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	Note 1.3.11	1 105	1 027	1 027
Total des produits (I)+(III)+(V)		5 618 277	5 424 778	5 109 688
Total des charges (II)+(IV)+(VI)		5 864 704	5 340 261	5 034 056
Excédent ou déficit de l'exercice		- 246 428	84 517	
Solde intermédiaire				75 632
+ Report des ressources non utilisées des exercices ant. FNH	Note 1.3.14			5 000
+ Report des ressources non utilisées des exercices ant. FMdM				310 089
- Engagement à réaliser sur ressources affectées FNH				14 315
- Engagement à réaliser sur ressources affectées FMdM				291 890
Résultat de l'exercice		- 246 428	84 517	84 516

(1) Impôts sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension FNH.

• Les cases grisées correspondent aux postes dont la position a évolué entre les modèles CRC 1999-01 et les modèles ANC 2018-06.

• Les cases en orange correspondent à des postes dont le contenu est différent entre le CRC 1999-01 et l'ANC 2018-06 : la rubrique "Aides financières" était autrefois globalisée avec le poste "Autres charges".

Contributions volontaires en nature			
Dons en nature		-	16 364
Prestations en nature		261 918	187 240
Bénévolat		164 414	618
TOTAL		426 332	204222
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature		-	-
Mise à disposition gratuite de biens		-	16 364
Prestations en nature		261 918	187 240
Personnel bénévole		164 414	618
TOTAL		426 332	204 222

Note : Le travail effectué bénévolement par les membres de notre Conseil Scientifique et tout travail bénévole n'ayant pas donné lieu à l'établissement d'un reçu fiscal n'a pas fait l'objet d'une évaluation en 2019.

En 2020, toutes les ressources gratuites reçues par la FNH ont été valorisées, et non plus seulement celles qui ont fait l'objet d'un reçu fiscal comme c'était le cas en 2019.

1.3 ANNEXE

Au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont le total est de 8 153 342 euros, dont 538 561 euros se rapportant aux fondations abritées, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat déficitaire de 246 428 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

La Fondation pour la Nature et l'Homme créée par Nicolas Hulot (FNH) a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 1^{er} août 1996.

Les comptes des 4 fondations abritées, Fondation Maisons du Monde, Fondation Valorem, Fondation ETRE et Fondation Breizh Biodiv ont été incorporés dans les comptes de la FNH ; ils intègrent 1 863 237 euros de produits et 1 663 251 euros de charges. Dans les comptes combinés, les comptes réciproques entre la FNH et les autres entités ont été éliminés pour un montant de 280 811 euros. Les résultats des fondations abritées sont comptabilisés en fonds dédiés à la fin de l'exercice.

1.3.1 Bilan FNH (hors fondations abritées)

En euros	au 31 décembre 2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	4 036	4 036	-	-
Immobilisations corporelles	3 034 234	1 307 278	1 726 956	1 796 687
Immobilisations financières	473	-	473	473
Actif Immobilisé	3 038 743	1 311 314	1 727 429	1 797 160
Avances et acomptes versés sur commandes	30 891	-	30 891	8 244
Créances	2 132 508	-	2 132 508	705 680
Valeurs mobilières de placement	759 266	-	759 266	2 822 923
Disponibilités	2834 894	-	2 834 894	828 757
Charges constatées d'avance	129 794	-	129 794	41 713
Actif Circulant	5 887 353	-	5 887 353	4 407 317
Total Actif	8 926 095	1 311 314	7 614 781	6 204 477
Fonds associatifs sans droit de reprise			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau FNH			2 550 187	2 871 151
Excédent ou déficit de l'exercice			- 246 428	84 517
Fonds Propres			4 610 416	5 262 325
Fonds Dédiés			112 441	14 314
Provision pour pensions et obligations (1)			485 722	-
Provisions			485 722	-
Dettes auprès d'établissements de crédit			-	-
Emprunts et dettes financières divers			4 465	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			331 989	284 986
Dettes fiscales et sociales			369 369	403 381
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			9 866	9 866
Autres dettes			242 724	66 467
Produits constatés d'avance			1 447 789	163 137
Dettes			2 406 202	927 838
Total Passif			7 614 781	6 204 477

(1) Voir note 1.3.4 du Rapport Financier

1.3.2 Compte de résultat FNH (hors fondations abritées)

En euros	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Produits d'exploitation (I)	4 014 555	4 002 013
Ventes de marchandises	-	7975
Prestations de services vendus	103 976	91 255
<i>dont Parrainages</i>	7 521	54 747
Subventions d'exploitation	832 109	641 059
Dons et legs FNH	1 608 789	1 614 649
Mécénat FNH	790 334	865 608
Fonds institutionnels privés	677 334	771 718
Droits d'auteur et produits divers	2 012	9 750
Charges d'exploitation (II)	4 143 258	3 930 607
Autres achats et charges externes	1 309 077	1 402 492
Impôts, taxes et versements assimilés	204 241	182 164
Salaires et traitements	1 481 970	1 404 325
Charges sociales	658 240	648 763
Dotations aux amortissements	93 808	93 395
Subventions accordées	306 562	195 933
Autres charges	89 359	3 535
Résultat d'exploitation (I)-(II)	- 128 703	71 406
Produits financiers (III)	6 825	8 448
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	8 410
Autres produits financiers	6 825	38
Reprise sur provisions	-	-
Charges financières (IV)	278	-
Charges financières	278	-
Résultat financier (III)-(IV)	6 547	8 448
Produits exceptionnels (V)	157	15 004
Sur opérations de gestion	157	-
Sur opérations en capital	-	15 004
Charges exceptionnelles (VI)	25 197	-
Sur opérations de gestion	25 197	-
Sur opérations en capital	-	-
Résultat exceptionnel (V)-(VI)	- 25 041	15 004
Impôts sur les bénéfices (1)	1 105	1 027
Total des produits (I)+(III)+(V)	4 021 537	4 025 465
Total des charges (II)+(IV)+(VI)	4 169 838	3 931 634
Solde intermédiaire	- 148 302	93 831
+ Report des ressources non utilisées des exercices ant. FNH	14 315	5 000
- Engagement à réaliser sur ressources affectées FNH	112 441	143 15
Excédent ou déficit de l'exercice	- 246 428	84 516
(1) Impôts sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension.		
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Dons en nature	273 917	26 202

1.3.3 Faits significatifs de l'exercice

Toute l'équipe de la Fondation s'est mise en télétravail dès le premier jour de confinement. Equipée et habituée au télétravail, il n'y a pas eu d'arrêt de l'activité. Certaines actions ont toutefois été suspendues ou décalées. Aucun salarié n'a été mis au chômage partiel en 2020.

1.3.4 Changement des méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément au nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable à compter du 1^{er} janvier 2020. De nombreux reclassements ont été effectués, notamment les comptes de produit, pour une parfaite correspondance avec le nouveau plan comptable.

La première application du règlement ANC n°2018-06 à compter du 01/01/2020 constitue un changement de méthode comptable.

1.3.4.1 INCIDENCES DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION COMPTABLE (DU 5 DÉCEMBRE 2018)

a - Sur le bilan et le compte de résultat (annexes 1.1 et 1.2)

Les fonds institutionnels privés (contributions des fondations d'entreprise et des fondations abritées) sont classés en contributions financières.

Le mécénat provenant des entreprises est intégré aux ressources liées à la générosité du public. Il ne comprend plus les contributions des fondations abritées à la FNH.

Les « utilisations de fonds dédiés » et les « reports de fonds dédiés » sont désormais intégrés dans le résultat d'exploitation en produits et en charges.

Les subventions accordées sont classées en aides financières.

A compter du 1^{er} janvier 2020, les produits faisant l'objet d'une convention ou d'une lettre d'engagement sont comptabilisés en produits pour le montant global de l'engagement et en produits constatés d'avance pour la partie se rattachant aux exercices ultérieurs. Ces produits constatés d'avance augmentent de façon significative le montant total du bilan. Ils s'élèvent à 1 391 900 €.

b - Sur le compte de résultat par origine et destination (CROD - annexe 1.3.24)

Nouvelle annexe depuis le 1^{er} janvier 2020.

Le CROD correspond à la colonne 1 du compte de résultat. Il répartit les produits par origine et les charges par destination.

La colonne "Dont générosité du public" correspond au Compte d'emploi des ressources (annexe 1.3.25).

L'affectation en 2020 des ressources collectées auprès du public sur les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement non financée par les ressources affectées est ventilée en fonction d'un ratio Produits de la générosité du public non affectés aux missions sociales/Total des produits non affectés aux missions sociales.

c - Sur le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER annexe 1.3.25)

Le mécénat apparaît dorénavant dans la générosité du public. Il augmente de manière très significative le montant des Ressources collectées auprès du public et les emplois financés financés par la générosité du public. Toutes les autres ressources n'apparaissent plus dans le nouveau CER (subventions publiques, contributions financières et autres produits).

En 2019, le report des ressources collectées auprès du public non utilisées en début d'exercice était nul. Il n'y avait aucun report à nouveau de constitué par les dons et legs. En 2020, le report à nouveau a été reconstitué avec l'ajout du mécénat. Un calcul simplifié a été effectué en prenant la moyenne des ressources liées à générosité du public y compris le mécénat par rapport aux ressources totales des exercices 2016 à 2019. Ce pourcentage obtenu a été appliqué au montant du report à nouveau au 1^{er} janvier 2019. Il modifie le résultat de la générosité du public. Les investissements financés par la générosité du public sont pris en compte dans le calcul des ressources reportées liées à la générosité. Par ailleurs, l'engagement retraite a été comptabilisé pour la première fois en corrigeant le report à nouveau de la somme de 312 344 euros tenant compte du pourcentage retenu lié à la générosité du public (pourcentage appliqué à 405 480 euros).

1.3.4.2 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS RETRAITE

Les indemnités de départ qui figuraient en engagements hors bilan au 31 décembre 2019 ont été comptabilisés pour la première fois dans les comptes de l'exercice 2020 pour un montant total de 485 722 euros en provisions pour charges. S'agissant d'un changement de méthode comptable, le montant des indemnités au 1^{er} janvier 2020 est comptabilisé en contrepartie du report à nouveau pour un montant de 405 480 euros. Seule la dotation de l'exercice 2020 est comptabilisée en charges pour un montant de 80 242 euros.

1.3.5 Règles et méthodes comptables

Permanence des méthodes comptables à l'exception des changements liés à la nouvelle réglementation et à la comptabilisation des engagements retraite (Cf 1.3.4).

Méthodes d'évaluations :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules les informations présentant une importance significative font l'objet des commentaires ci-après :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d'utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l'exercice. Les durées de vie retenues sont les suivantes :

• Immobilisations corporelles

Terrain (non amortissable)

Immeuble (siège social) 40 ans

Agencements, installations de bureaux 5 à 10 ans

Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Matériel informatique 3 à 4 ans

• Immobilisations incorporelles

Logiciels informatiques 12 mois

b – Valeurs mobilières de placement

Elles sont également évaluées à leur coût d'achat, les mouvements étant enregistrés selon la règle du premier entré, premier sorti. La plus-value latente sur VMP non comptabilisée est de 14 402,46 € au 31/12/2020.

c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

d – Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées, par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément

à l'engagement pris à leur égard. Les résultats des fondations abritées apparaissent en fonds dédiés dans les comptes combinés. En cas de sortie d'une fondation abritée, les fonds dédiés restants sont reversés aux organismes.

e – Produits

Les produits de mécénat sont constatés et enregistrés pour le montant global de l'engagement, à la date de signature de la convention, la partie de l'engagement se rattachant aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

f – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont mentionnées au compte de résultat et au compte de résultat par origine et par destination. Le détail figure en annexe (1.3.27).

g – Provisions pour engagement de départ en retraite

À compter du 1^{er} janvier, les engagements financiers de départ en retraite des salariés, qui figuraient jusqu'au 31 décembre 2019, en engagements hors bilan, sont repris dans les comptes sous forme d'une provision pour charge. L'engagement existant à la date du 31 décembre 2019 a été comptabilisé au débit du compte de report à nouveau, seule la dotation de l'exercice est passée en charge.

La provision des engagements de départ en retraite est calculée d'après la méthode des unités de crédits projetées. Le montant de la provision au 31 décembre 2020 s'élève à 485 722 euros.

Hypothèse d'évaluation (départ volontaire)

- Taux d'actualisation 0,34 %
- Taux de revalorisation des salaires 1 %
- Taux de rotation du personnel 1 %
- Taux de mortalité INSEE 2014-2016
- Age de départ à la retraite 67 ans

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables :

Aucune autre dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables ne mérite d'être signalée.

1.3.6 Situation fiscale de la Fondation

Les produits perçus par la Fondation étant exclusivement issus de conventions de mécénat, de subventions et de dons de particuliers, cette dernière n'est pas assujettie aux impôts commerciaux.

1.3.7 État des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
TOTAL	3 175 022	24 077	160 829	3 038 270
Immobilisations incorporelles	127 981	-	123 945	4 036
Logiciels	8 056	-	4 020	4 036
Base de données	119 925	-	119 925	-
Immobilisations corporelles	3 047 041	24 077	36 884	3 034 234
Siège social (construction)	2 106 000	-	-	2 106 000
Terrain	234 000	-	-	234 000
Autres immobilisations corporelles	707 041	24 077	36 884	694 234
Agencement	335 376	-	-	335 376
Mobilier de bureau	108 182	5 988	16 726	97 444
Matériel informatique	254 488	18 089	20 158	252 418
Matériel vidéo	8 995	-	-	8 995

1.3.8 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin exercice
TOTAL	1 378 814	93 329	160 829	1 311 314
Amortissements immobilisations incorporelles	127 981	-	123 945	4 036
Logiciels	8 056	-	4 020	4 036
Base de données	119 925	-	119 925	-
Amortissements immobilisations corporelles	1 250 833	93 329	36 884	1 307 278
Siège social (construction)	730 665	52 650	-	783 315
Amortissement autres immobilisations corporelles	520 168	40 679	36 884	523 963
Agencement	181 908	24 790	-	206 698
Mobilier de bureau	90 766	4 416	16 726	78 456
Matériel informatique	239 963	10 648	20 158	230 453
Matériel vidéo	7 531	825	-	8 356

1.3.9 État des immobilisations financières

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Immobilisations financières	473	-	-	473
Immobilisations concernées				
Part sociale Crédit Coopératif	473	-	-	473

1.3.10 Détail des provisions

En euros	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant en fin d'exercice
Provisions pour charges	-	-	-	-
Provision pour pensions et obligations ⁽¹⁾	405 480	80 242	-	485 722

⁽¹⁾ Le montant en début d'exercice apparaissait de manière extra-comptable seulement. Il a été intégré en cours d'exercice (voir note g) 1.3.4 du Rapport Financier).

1.3.11 État des valeurs mobilières de placement

En euros	1 013 575
Dexia Epargne Pension (Contrat de Capitalisation)	298 500
Intérêts courus Dexia Epargne Pension ⁽²⁾	108 174
Crédit Coopératif	
ECOFI Contrat coopératif FCP ⁽¹⁾	252 342
ECOFI Capital 3 ans ⁽¹⁾	100 250
Crédit Mutuel	
Livret OBNL Triplex FMdM	254 309

(1) Au 31/12/2020 : plus value latente = 14 402,46 euros.

(2) Un impôt à payer de 24 % soit 1 105 euros a été comptabilisé sur les intérêts courus de l'exercice du contrat de Capitalisation Dexia.

Les livrets d'épargne ont été reclassés en 2020 en disponibilités plutôt qu'en valeurs mobilières de placement.

1.3.12 État des créances et des dettes

En euros	Montant brut	Provisions	Montant net	À 1 an au plus	À plus d'1 an
ÉTAT DES CRÉANCES	2 404 807		2 404 807	1 669 334	735 473
Actif Immobilisé	473		473	-	-
Autres titres immobilisés	473		473	-	473
Actif circulant	2 220 319		2 220 319	1 485 319	-
Avances et acomptes versés	30 891		30 891	30 891	-
Clients et comptes rattachés	1 777 961		1 777 961	1 042 961	735 000
<u>Autres créances :</u>					
Fournisseurs avoirs à recevoir	2 437		2 437	2 437	-
Personnel et comptes rattachés	-		-	-	-
Etat - Subventions et produits à recevoir	110 302		110 302	110 302	-
Organisme sociaux produits à recevoir	22 876		22 876	22 876	-
Produits à recevoir	209 865		209 865	209 865	-
Créditeurs débiteurs divers	65 987		65 987	65 987	-
Charges constatées d'avance	184 015		184 015	184 015	-
ÉTAT DES DETTES	2 462 588		2 462 588	1 727 588	735 000
Fournisseurs et comptes rattachés	341 746		341 746	341 746	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 866		9 866	9 866	-
Dettes fiscales et sociales	369 369		369 369	369 369	-
Personnel et comptes rattachés	139 880		139 880	139 880	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	178 747		178 747	178 747	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	50 742		50 742	50 742	-
Autres dettes	208 895		208 895	208 895	-
Produits constatés d'avance	1 475 289		1 475 289	740 289	735 000
Charges à payer	57 423		57 423	57 423	-

1.3.13 Tableau de variation des fonds propres

En euros	à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat 2019		Augmentation		Diminution ou consommation		à la clôture
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant ⁽²⁾	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise ⁽¹⁾	2 306 657	-	-	-	-	-	-	2 306 657
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau total	2 871 151	84 516	77 586	-	-	405 480	312 344	2 550 187
Excédent (+) ou déficit (-) de l'exercice total	84 516	- 84 516	- 77 586	-	-	246 428	243 030	- 246 428
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	5 262 324	-	-	-	-	651 908	555 374	4 610 416

⁽¹⁾ Le fonds associatif de la Fondation correspondait au départ aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le Conseil d'administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH (au bâtiment d'abord, puis au terrain). Celui-ci est estimé à une valeur vénale de 4 400 000 € au 05/11/2019.

⁽²⁾ Les engagements sociaux au regard des indemnités de fin de carrière ont été intégrés au bilan en 2020 en déduction des résultats antérieurs (solde du report à nouveau). Ils figuraient auparavant dans les engagements hors bilan."

Fonds associatifs par année de constitution :	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	-	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	-	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	-	2 206 657
2010	2 206 657	100 000	2 306 657
2011 à 2020	2 306 657	-	2 306 657

1.3.14 Tableau de variation des fonds dédiés

En euros	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts entre fonds dédiés	à la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	4 128	100 067	4 128	-	-	100 067	-
Fondation Nicolas Hulot	4 128	-	4 128	-	-	-	-
• Bénévolat Nature	4 128	-	4 128	-	-	-	-
• Génération Climat	-	100 067	-	-	-	100 067	-
Contributions financières d'autres organismes	21 430	190 360	10 187	-	-	201 603	7 858
Fondation Nicolas Hulot	10 187	12 374	10 187	-	-	12 374	-
• Plaidoyer et suivi des politiques publiques	2053	-	2053	-	-	-	-
• Bénévolat Nature	8134	12 374	8134	-	-	12 374	-
Fondation Maison du Monde	11 243	24 168	-	-	-	35 411	7 858
• Fonds dédiés non affectés ⁽¹⁾	11 243	24 168	-	-	-	35 411	7 858
Fondation Valorem	-	116 392	-	-	-	116 392	-
• Fonds dédiés non affectés ⁽¹⁾	n/a	116 392	-	-	-	116 392	-
Fondation ETRE	-	37 426	-	-	-	37 426	-
• Fonds dédiés non affectés ⁽¹⁾	n/a	37 426	-	-	-	37 426	-
Ressources liées à la générosité du public	546 261	292 947	546 261	-	-	292 947	-
Fondation Maison du Monde	546 261	270 947	546 261	-	-	270 947	-
• Fonds dédiés à des soutiens	546 261	270 947	546 261	-	-	270 947	-
Fondation Breizh Biodiv'	-	22 000	-	-	-	22 000	-
• Fonds dédiés non affectés ⁽¹⁾	n/a	22 000	-	-	-	22 000	-
TOTAL	571 819	583 374	560 576	-	-	594 617	7 858

⁽¹⁾ solde des produits perçus par les fondations abritées non encore affectés.

Règle d'utilisation des fonds des fondations abritées : la dotation de la société mère est consommée en dernier.

1.3.15 État des produits d'exploitation

En euros	2020	2019
Produits de l'exercice	5 610 896	5 401 213
Ventes de biens et services	51 379	8 925
Ventes de marchandises	-	7 975
Prestations de services dont parrainages (ligne parrainages en 2019)	51 379	950
Produits de tiers financeurs	4 996 930	5 067 449
Subventions d'exploitation fonds publics	832 109	641 059
• dont subventions Etat français	180 000	160 000
• dont subventions institutions publiques à caractère administratif	569 855	463 392
• dont subventions musées	17 667	17 667
Parrainages	-	54 747
Ressources liées à la générosité du public	2 689 881	2 888 763
• Produits de mécénat Fondation Nicolas Hulot	784 834	865 608
• Produits de mécénat Fondation Breizh Biodiv'	27 500	n/a
• Dons Fondation Nicolas Hulot	1 380 112	1 446 633
• Dons Fondation Maisons du Monde (arrondi en caisse)	263 088	408 506
• Dons Fondation Valorem	5 670	n/a
Legs	228 678	168 016
• dont assurances-vie	98 123	167 071
Contributions financières	1 474 939	1 482 880
• Dotation de la société Maisons du Monde	780 320	888 953
• Dotation de la société Valorem	200 000	n/a
• Dotation de l'Association 3PA	40 000	n/a
• Contributions financières fonds privés	454 619	593 927
Utilisation des fonds dédiés	560 576	315 089
Report des ressources non utilisées des exercices ant. Fondation Nicolas Hulot	14 315	5 000
Report des ressources non utilisées des exercices ant. Fondation Maisons du Monde	546 261	310 089
Autres produits	2 012	9 750
Droits d'auteurs	258	4 700
Autres produits de gestion courante	1 753	5 050

1.3.16 État des produits constatés d'avance

En euros	2020	2019
	1 475 289	163 138
Conventions de mécénat	422 500	78 333
Conventions fonds institutionnels privés	220 632	61 250
Conventions fonds institutionnels publics	826 269	23 555
Subventions d'exploitations	5 888	-

1.3.17 État des produits à recevoir

En euros	2020	2019
	401 415	498 916
Clients, factures à établir	60 500	168 142
Oragnismes sociaux	22 876	336
Intérêts courus	108 174	103 568
Legs à recevoir	129 868	-
Dons manuels	43 625	89 365
Dons sur arrondis en caisse Fondation Maisons du Monde	-	137 505
Produits à recevoir divers	36 372	-

1.3.18 État des charges constatées d'avance

En euros	2020	2019
	184 015	46 382
Prestations de service	6 500	16 217
Locations matériels / hébergement sites Internet	1 178	24 466
Maintenances	525	978
Frais de mission	711	1 000
Cotisations	659	350
Licences	9 350	3 120
Abonnements	4 960	251
Chèques déjeuner	1 395	-
Primes soutiens aux associations	158 736	-

1.3.19 État des charges à payer

En euros	2020	2019
	488 459	322 015
Charges à payer Etat	23 878	2 677
Charges à payer	57 423	-
Factures non parvenues	37 789	72 963
Dettes fiscales et sociales	369 369	246 375

1.3.20 Fondation sous égide : Fondation Maisons du Monde

BILAN 2020

En euros	au 31 décembre 2020			au 31/12/19
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif Immobilisé	-	-	-	-
Actif Circulant	310 549	-	310 549	565 377
Avances et acomptes versés sur commande	0	-	-	10 000
Créances	0	-	-	137 581
Valeurs mobilières de placements	254 309	-	254 309	200 113
Disponibilités	56 241	-	56 241	213 014
Charges constatées d'avance	0	-	-	4 669
Total Actif	310 549	-	310 549	565 377
Fonds propres			35 411	11 243
Report à nouveau			11243	7 859
Excédent ou déficit de l'exercice			24168	3 384
Fonds dédiés			270 946	546 261
Dettes			4 192	7 874
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4192	7 784
Dettes sociales et fiscales			-	90
Total Passif			310 549	565 377

COMPTE DE RÉSULTAT 2020

En euros	Exercice 31/12/20	Exercice 31/12/19
Produits d'exploitation (I)	1 043 408	1 297 459
Partenariats et contributions financières	1 043 408	1 297 459
Charges d'exploitation (II)	1 294 927	1 315 772
Autres achats et charges externes	153 858	195 367
Charges sociales et fiscales	-	90
Subventions accordées par la Fondation	1 100 865	1 084 757
Autres charges	40 204	35 558
Résultat d'exploitation (I)-(II)	- 251 519	-18 313
Produits financiers	373	113
Charges financières	-	-
Résultat financier	373	113
Total des produits	1 043 780	1 297 572
Total des charges	1 294 927	1 315 772
Solde intermédiaire	- 251 147	-18 200
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	546 261	310 089
Engagements à réaliser sur ressources affectées	270 946	288 506
Excédent de l'exercice	24 168	3 384
Evaluation des contributions volontaires en nature	103 415	178 019
Dons en nature	103 415	178 019

DÉTAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS

En euros	Exercice 31/12/20	Exercice 31/12/19
Produits	1 043 780	1 297 572
Dotation de la société Maisons du Monde	780 320	888 953
Arrondi en caisse de la société Maisons du Monde	263 088	408 506
Produits financiers	373	113
Charges	1 294 927	1 315 772
Soutiens projets fonds propres "Préserver les forêts"	224 277	467 708
Soutiens projets fonds propres "Revaloriser le bois"	95 000	
Soutiens aux projets de la Fondation pour la Nature et l'Homme	196 064	177 790
Soutiens accordés dans le cadre de l'arrondi solidaire	538 402	430 259
Soutiens accordés dans le cadre des congés solidaires	-	18 000
Participation à l'évènement Aux Arbres	86 906	130 551
Soutiens Coup de Pouce aides exceptionnelles covid	47 123	-
Frais de gestion Fondation Maisons du Monde	35 213	35 558
Frais de communication, autres charges externes	71 943	55 906

La Fondation Maisons du Monde a été clôturée. Tous les engagements reçus et donnés ont été transférés au Fonds de dotation Maisons du Monde en date du 1^{er} janvier 2021.

1.3.21 Fondation sous égide : **Fondation Valorem** (du 20/02 au 31/12/2020)

BILAN 2020

En euros	au 31 décembre 2020		
	Brut	Amortissements et provisions	Net
Actif Immobilisé	-	-	-
Actif Circulant	140 026	-	140 026
Créances	8 885	-	8 885
Disponibilités	76 920	-	76 920
Charges constatées d'avance	54 221	-	54 221
Total Actif	140 026	-	140 026
Fonds propres			116 392
Excédent de l'exercice			116 392
Fonds dédiés			-
Dettes			23 634
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			41
Autres dettes			23 593
Total Passif			140 026

COMPTE DE RÉSULTAT 2020

En euros	Exercice 31/12/20
Produits d'exploitation (I)	205 670
Ressources liées à la générosité du public	5 670
Contributions financières	200 000
Charges d'exploitation (II)	89 304
Autres achats et charges externes	14 991
Charges sociales et fiscales	-
Subventions accordées par la Fondation	74 313
Résultat d'exploitation (I)-(II)	116 366
Produits financiers	26
Charges financières	-
Résultat financier	26
Total des produits	205 696
Total des charges	89 304
Solde intermédiaire	116 392
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-
Excédent de l'exercice	116 392
Evaluation des contributions volontaires en nature	49 000
Dons en nature	49 000

DÉTAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS

En euros	Exercice 31/12/20
Produits	205 696
Dotation de la société Valorem	200 000
Ressources collecte	5 670
Produits financiers	26
Charges	89 304
Soutiens partenariats	10 000
Soutiens aux projets de la Fondation pour la Nature et l'Homme	26 651
Soutien accès aux énergies dans le monde	37 662
Frais de fonctionnement	14 991

La société VALOREM s'est engagée à verser une dotation annuelle de 200 000 € minimum par an sur 5 ans, dont 20% est attribué à des projets FNH et frais de gestion.

1.3.22 Fondation sous égide : **Fondation ETRE** (du 14/05 au 31/12/2020)

BILAN 2020

En euros	au 31 décembre 2020		
	Brut	Amortissements et provisions	Net
Actif Immobilisé	-	-	-
Actif Circulant	39 951	-	39 951
Créances	-	-	-
Disponibilités	39 951	-	39 951
Total Actif	39 951	-	39 951
Fonds propres			37 426
Excédent de l'exercice			37 426
Dettes			2 524
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 524
Dettes sociales et fiscales			-
Total Passif			39 951

COMPTE DE RÉSULTAT 2020

En euros	Exercice 31/12/20
Produits d'exploitation (I)	40 000
Contributions financières	40 000
Charges d'exploitation (II)	2 574
Autres achats et charges externes	2 574
Charges sociales et fiscales	-
Résultat d'exploitation (I)-(II)	37 426
Produits financiers	-
Charges financières	-
Résultat financier	-
Total des produits	40 000
Total des charges	2 574
Solde intermédiaire	37 426
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-
Excédent de l'exercice	37 426
Evaluation des contributions volontaires en nature	
Dons en nature	

DÉTAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS

En euros	Exercice 31/12/20
Produits	40 000
Dotation de l'association 3PA	40 000
Charges	2 574
Frais de fonctionnement	2 574

Le fondateur 3PA s'est engagé à rechercher les financements nécessaires à la fondation abritée, dont une partie va au soutien des projets FNH.

1.3.23 Fondation sous égide : Fondation Breizh Biodiv' (du 15 au 31/12/2020)

BILAN 2020

En euros	au 31 décembre 2020		
	Brut	Amortissements et provisions	Net
Actif Immobilisé	-	-	-
Actif Circulant	55 000	-	55 000
Créances	55 000	-	55 000
Disponibilités	-	-	-
Total Actif	55 000	-	55 000
Fonds propres			22 000
Excédent de l'exercice			22 000
Dettes			33 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5500
Dettes sociales et fiscales			-
Produits constatés d'avance			27 500
Total Passif			55 000

COMPTE DE RÉSULTAT 2020

En euros	Exercice 31/12/20
Produits d'exploitation (I)	27 500
Ressources liées à la générosité du public	27 500
Charges d'exploitation (II)	5 500
Autres achats et charges externes	1 100
Charges sociales et fiscales	-
Subventions accordées par la Fondation	4 400
Résultat d'exploitation (I)-(II)	22 000
Produits financiers	-
Charges financières	-
Résultat financier	-
Total des produits	27 500
Total des charges	5 500
Solde intermédiaire	22 000
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-
Excédent de l'exercice	22 000
Evaluation des contributions volontaires en nature	-
Dons en nature	-

DÉTAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS

En euros	Exercice 31/12/20
Produits	27 500
Mécénats	27 500
Charges	5 500
Soutiens aux projets de la Fondation pour la Nature et l'Homme	4 400
Frais de fonctionnement	1 100

La Région Bretagne s'est engagée à ce que soit versée par les différents financeurs une somme minimale de 200 000 € par an sur 5 ans, à défaut de quoi la Région elle-même viendra abonder la fondation abritée jusqu'à atteindre cette hauteur. 20% minimum de ces ressources servent à financer des projets de la FNH en faveur du territoire breton, ainsi que les frais de gestion.

1.3.24 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 31/12/20		Exercice 31/12/19	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	2 689 881	2 689 881	2 888 763	2 888 763
1.1 cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 dons, legs et mécénat	2 689 881	2 689 881	2 480 257	2 480 257
- dons manuels	1 648 869	1 648 869	1 446 633	1 446 633
- legs, donations et assurances-vie	228 678	228 678	168 016	168 016
- mécénat	812 334	812 334	865 608	865 608
1.3 autres produits liés à la générosité du public	-	-	408 506	408 506
2 - Produits non liés à la générosité du public	1 535 710		1 579 867	
2.1 cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 parrainage des entreprises	7 520		54 747	
2.3 contributions financières sans contrepartie	1 474 939		1 447 322	
2.4 autres produits non liés à la générosité du public	53 249		77 798	
3 - Subventions et autres concours publics	832 109		641 059	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	-	-	-	-
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	560 576	546 261	315 089	310 089
TOTAL	5 618 277	3 236 142	5 424 777	3 198 852
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales (voir note 1)	4 174 527	2 091 016	4 033 348	1 923 959
1.1 Réalisées en France	3 505 883	1 739 890	3 364 902	1 636 564
- actions réalisées par l'organisme	2 915 501	1 405 430	2 930 450	1 418 800
- versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	590 382	334 460	434 453	217 764
1.2 Réalisées à l'étranger	668 643	351 126	668 446	287 396
- actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	668 643	351 126	668 446	287 396
2 - Frais de recherche de fonds	646 852	640 820	655 883	596 300
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	574 073	568 720	610 698	555 200
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	72 780	72 100	45 185	41 100
3 - Frais de fonctionnement	458 847	454 390	343 797	312 500
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	-	-	-	-
5 - Impôt sur les bénéfices	1 105		1 027	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	583 374	292 946	306 205	288 506
TOTAL	5 864 705	3 479 172	5 340 260	3 121 265
Excédent ou déficit	- 246 428	- 243 030	84 517	77 586

B – Contributions volontaires en nature	Exercice 31/12/20		Exercice 31/12/19	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - contributions volontaires liées à la générosité du public	426 332	426 332	204 222	204 222
• bénévolat	164 414	164 414	618	618
• prestations en nature	261 918	261 918	187 240	187 240
• dons en nature	-	-	16 364	16 364
2 - contributions volontaires non liées à la générosité du public	-	-	-	-
3 - concours publics en nature	-	-	-	-
• prestations en nature	-	-	-	-
• dons en nature	-	-	-	-
Total ressources	426 332	426 332	204 222	204 222
1 - contributions volontaires aux missions sociales	330 434	330 434	203 604	203 604
• réalisées en France	299 617	299 617	201 047	201 047
• réalisées à l'étranger	30 817	30 817	2 557	2 557
2 - contributions volontaires a la recherche de fonds	83 219	83 219	-	-
3 - contributions volontaires au fonctionnement	12 679	12 679	618	618
Total emplois	426 332	426 332	204 222	204 222

Note 1 : répartition de la mission sociale par projet

	Actions réalisées directement	Versements pour des missions en France	Versements pour des missions à l'étranger
Missions sociales Fondation Nicolas Hulot	2 756 653	222 183	84 379
Proposer	1 251 501	-	-
Stratégie générale plaidoyer + biodiversité et énergie	464 043	-	-
Coordination think tank	213 692	-	-
Agriculture et alimentation	178 914	-	-
Mobilité	204 363	-	-
Economie, finance, commerce	190 489	-	-
Soutenir	1 047 645	222 183	84 379
Projet Inspirer	60 385	-	-
Bénévolat Nature	390 781	1 551	-
Mon Restau Responsable	192 697	30 000	-
Génération Climat	243 029	190 632	64 379
Programme Rajako	103 026	-	20 000
Gestion des fonds et fondations abritées	57 727	-	-
Mobiliser	457 506	-	-
Dîner de Gala	56 265	-	-
Anniversaire des 30 ans	54 470	-	-
Le Temps est venu	162 484	-	-
The Freaks	58 641	-	-
L'Affaire du Siècle	125 646	-	-
Missions sociales Fondation Maisons du Monde	158 849	358 199	546 603
Participation à l'évènement Aux Arbres	86 906	-	-
Préserver les forêts	-	25 011	199 266
Soutien accordé dans le cadre de l'arrondi solidaire	-	239 979	298 423
Revaloriser le bois	-	65 000	30 000
Coup de Pouce aides exceptionnelles Covid	-	28 209	18 914
Frais de communication et autres charges externes liées à la mission sociale	71 943	-	-
Missions sociales Fondation Valorem	-	10 000	37 662
Accès aux énergies dans le monde	-	-	37 662
Transition énergétique	-	10 000	-
Missions sociales Fondation ETRE	-	-	-
Missions sociales Fondation Breizh Biodiv'	-	-	-
TOTAL	2 915 501	590 382	668 644
(montants hors fonds dédiés reportés sur 2021)			

1.3.25 Compte d'emplois des ressources (selon ANC 2018-06)

Emplois par destination	exercice 31/12/20	exercice 31/12/19	Ressources par origine	Exercice 31/12/20	Exercice 31/12/19
1- missions sociales	2 091 016	1 923 959	1 - ressources collectées auprès du public	2 689 881	2 888 763
1.1 réalisées en France	1 739 890	1 636 564	1.1 cotisations sans contrepartie	-	-
• actions réalisées directement	1 405 430	1 418 800	1.2 dons, legs et mécénats	2 689 881	2 480 257
• versements à d'autres organismes agissant en France	334 460	217 764	• dons manuels	1 648 869	1 446 633
1.2 réalisées en l'étranger	351 126	287 396	• legs, donations et assurances-vie	228 678	168 016
• actions réalisées directement	-	-	• mécénats	812 334	865 608
• versements à un organisme central ou d'autres organismes	351 126	287 396	1.3 autres produits liés à l'appel à la générosité du public	-	408 506
2 - frais de recherche de fonds	640 820	596 300			
2.1 frais d'appel à la générosité du public	568 720	555 200			
2.2 frais de recherche d'autres ressources	72 100	41 100			
3 - frais de fonctionnement	454 390	312 500			
Total des emplois de l'exercice	3 186 226	2 832 759	Total des ressources de l'exercice	2 689 881	2 888 763
4 - dotations aux provisions et dépréciations	-	-	2 - reprise sur provision et dépréciations	-	-
5 - reports en fonds dédiés de l'exercice	292 946	288 506	3 - utilisations des fonds dédiés antérieurs	546 261	310 089
Excédent de la générosité du public de l'exercice	-	77 586	Déficit de la générosité du public de l'exercice	243 030	-
Total général	3 479 172	3 198 852	Total général	3 479 172	3 198 852
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	2 211 975	2 384 614
			(+) excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 243 030	77 586
			(-) investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	51 767	62 118
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	2 020 711	2 524 319
			Fonds dédiés à la générosité du public	exercice 31/12/20	exercice 31/12/19
			Fonds dédiés à la générosité du public en début d'exercice	546 262	567 845
			(-) utilisation	546 261	310 089
			(+) report	292 946	288 506
			Fonds dédiés à la générosité du public en fin d'exercice	292 947	546 262

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

1.3.25 bis Compte d'emploi des ressources selon CRC 1999-01

EMPLOIS	Emplois 2019 = Compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
			Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1)		-
1- MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France			1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (T2)		2 017
Actions réalisées directement	2 930	1 075	1.1 Dons et legs collectés		
Versements à d'autres organismes agissant en France	434	179	Dons manuels non affectés	1 323	
1.2 Réalisées en l'étranger			Dons manuels affectés	117	
Actions réalisées directement	-	-	Legs et autres libéralités non affectés	168	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	668	252	Legs et autres libéralités affectés	-	
			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	409	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		350			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	611		2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	2 410	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	33				
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	12		3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	641	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	345	184	4 - AUTRES PRODUITS	42	
(T3)		2 039			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	5 034		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	5 110	
II - dotations aux provisions	-		II - reprises des provisions	-	
III - engagements à réaliser sur ressources affectées	306		III - report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	315	
IV - excédent de ressources de l'exercice	85		IV - variation des fonds dédiés collectés auprès du public (T4)		22
V- total général	5 425		v - insuffisance de ressources de l'exercice		
V - part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)			VI - total général (T2+T4)	5 425	2 039
VI - neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5bis)			VI - total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		2 039
VII - total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5bis)		2 039	Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice (T7=T1+T2+T4-T6)		-
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	204		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	188	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	16	

CAMPAGNES DE COLLECTE

Cette année a été très particulière pour l'ensemble de la population ainsi que pour le secteur caritatif. Cette crise sanitaire sans précédent a bouleversé la vie de chacun et chacune d'entre nous. Dans ce contexte, la Fondation a continué d'assurer la plupart de ses missions en faveur d'une transition écologique et solidaire et de sensibiliser sa communauté, notamment avec la campagne de collecte « Plan de transformation écologique et solidaire » faite au mois de juin.

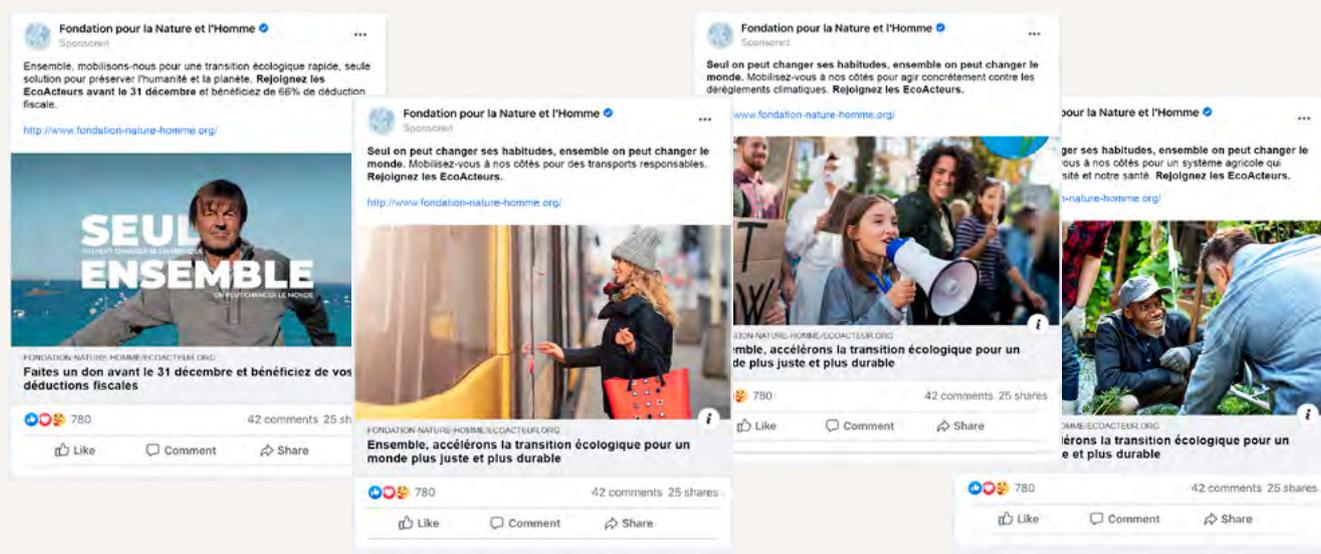
Elle invitait à une transformation qui place l'écologie et la solidarité au cœur de ses priorités, qui relocalise notre économie, qui investit massivement dans de nouvelles façons de produire, de consommer, de nous déplacer et d'échanger. À travers un dispositif digital, la Fondation, actrice de référence dans la transition écologique, interpellait ses sympathisants et donateurs à renforcer leur soutien et conforter sa légitimité à accompagner le gouvernement dans la sortie de crise.

Comme chaque année au mois de mai, la Fondation a lancé sa campagne « Porteurs d'Avenir » dédiée à la fiscalité. En outre, cette période a permis de s'adresser à nos donateurs assujettis à l'IFI sur les avantages liés à la défiscalisation de leurs dons.



Le deuxième semestre a été marqué par plusieurs temps forts, et notamment par la campagne de collecte « Quel acteur de la transition écologique êtes-vous ? » qui a débuté au mois de septembre. Elle portait sur l'ensemble des thématiques sur lesquelles travaille la Fondation. Par ailleurs, la mise en ligne d'un quiz de 5 questions a permis de créer une interaction ludique et engageante auprès d'un public interpellé sur les réseaux sociaux. Les participants à ce quiz ont ensuite été contactés par téléphone afin de leur proposer de s'engager sur le long terme aux côtés de la FNH.

Comme chaque année, les campagnes de fin d'année sont des moments cruciaux pour la Fondation. La campagne « Ecoacteur », qui s'est déroulée de novembre à décembre, est d'ailleurs l'un des rendez-vous attendus par la communauté.



COMMENTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

PRÉSENTENT L'ENSEMBLE DES MISSIONS SOCIALES DE LA FONDATION.

Les ressources

Les ressources de la Fondation sont de cinq ordres : dons et legs de particuliers, mécénat d'entreprise (financier et de compétence), subventions de ministères ou d'organismes publics, subventions d'organismes privés, ressources propres (produits financiers, prestations de services, boutique, droits d'auteurs, etc.).

Seules les ressources collectées auprès du public figurent dans le nouveau compte d'emploi annuel des ressources. Le mécénat d'entreprise fait désormais partie des ressources collectées auprès du public alors qu'il était jusqu'en 2019 classé en Autres fonds privés. Le soutien financier des fondations d'entreprise et les dotations des fondateurs des fondations abritées n'apparaissent plus dans le compte annuel des ressources collectées auprès du public.

Les dons et legs

La Fondation développe depuis des années la collecte de dons auprès du grand public. Aujourd'hui, les dons et legs représentent 40% de ses ressources (hors ressources Fondation Maisons du Monde).

Depuis 2018, la baisse de la générosité publique a fortement impacté le secteur associatif. Comme « France Générosité¹ » l'a rappelé en octobre 2020 : « La dégradation du contexte sanitaire et de la situation économique fait peser de gros risques sur les dons de fin d'année, pourtant indispensables aux associations et fondations d'intérêt général qui dépendent des dons pour mettre en place leurs missions sociales. »

Malgré ce contexte tourmenté dû à la crise sanitaire, les français sont restés fortement mobilisés auprès des acteurs associatifs. Les périodes prolongées de confinement et le ralentissement de certaines activités humaines ont mis en exergue la détresse environnementale ainsi que la nécessité d'agir.

Grâce à cette prise de conscience collective, la Fondation a vu sa collecte de dons auprès des particuliers et des entreprises se maintenir avec un montant de 1 380 112 euros. Le nombre de donateurs et de donatrices s'est maintenu : plus de 10 000 personnes ont contribué aux projets et au fonctionnement de la FNH en 2020. La Fondation a par ailleurs reçu 4 legs pour un montant de 228 678 euros.

Tandis que les dons et legs affectés sont employés selon les souhaits des donateurs et donatrices, les dons non affectés abondent prioritairement le financement de la mission sociale.

Le solde est ventilé proportionnellement entre les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement. En 2020, la Fondation a poursuivi ses opérations de sensibilisation et de sollicitation auprès de sa communauté en diversifiant ses outils : mobilisations en ligne, interactions sur les réseaux sociaux, opérations téléphoniques, e-mailings, courriers postaux, etc. Ces actions de communication permettent également de présenter au corps donateur les actions développées par la Fondation et de démontrer l'urgence d'engager la transition écologique et solidaire de nos sociétés.

Le soutien des entreprises et des fondations

Le soutien des entreprises octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé dans un compte Mécénat à la signature de la convention. Le Mécénat est intégré aux produits de la générosité du public.

Les versements des fondateurs aux fondations abritées, des fondations d'entreprises sont comptabilisés en Contributions financières.

Les conventions avec les entreprises comprenant des contreparties sont classées en Parrainage des entreprises dans les produits non liés à la générosité du public.

La Fondation est soutenue par des entreprises et des fondations d'entreprises engagées dans la transition écologique qui souhaitent augmenter leur impact positif et apporter à la FNH des moyens de mener à bien sa mission sociale.

La Fondation est également soutenue par des fondations privées souhaitant agir dans l'environnement.

La FNH remercie ses mécènes fidèles qui ont maintenu leurs engagements à nos côtés malgré un contexte économique très compliqué. Ainsi API Restauration, DSC Temperly, Kering, Léa Nature, MAIF, Mobivia, Renault, RTE, SNCF, les fondations Daniel et Nina Carasso, Maisons du Monde, Nature & Découvertes, Renault et Fondation de France et le fonds de dotation Watts for Change ont soutenu ses programmes et métiers.

¹ – Le syndicat professionnel des associations et fondations faisant appel aux générosités.

Le contexte très particulier et difficile de 2020 a nécessité de repenser la façon de partager l'information et l'expertise avec nos mécènes. Aussi de nouveaux formats ont émergé, comme les webinaires thématiques, qui offrent la possibilité de mobiliser un plus grand nombre de collaborateurs.

La campagne de mobilisation Le Temps est venue à été également l'occasion de collaboration et de relai de sensibilisation de nos publics.

Le grand dîner de gala initialement prévu en décembre 2020 dans le but de lancer l'anniversaire des 30 ans de la Fondation a été reporté à décembre 2021. Aussi la FNH remercie chaleureusement les mécènes AG2R, Alter Equity, Kering, Léa Nature et Kering qui ont maintenu leur don malgré le report de l'événement.

En 2020, la FNH a accueilli un nouveau type de mécène, les banques ayant mis en place pour leurs clients détenteurs d'un Livret Développement Durable et Solidaire (LDDS) la possibilité de pouvoir faire un don par virement bancaire à l'organisme de son choix parmi une dizaine proposée. Bienvenue à BforBank, ING France et La Banque Postale.

La FNH a également reçu le soutien d'entreprises ayant mis en place des actions de philanthropie auprès de leurs parties prenantes par le biais de différentes techniques ; arrondi en caisse, arrondi sur salaire... Autant d'actions qui contribuent à la sensibilisation du plus grand nombre.

Les dons récoltés par les boutiques Maisons du Monde dans le cadre de l'arrondi en caisse au profit de la Fondation Maisons du monde sont classés dans les Autres produits liés à la générosité du public.

Les subventions et les autres concours publics

La Fondation a reçu 832 109 euros de subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles ont été attribuées par le ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la Caisse des dépôts et consignations, l'Agence française de développement (AFD), l'Office français de la biodiversité (OFB), le Muséum national d'Histoires naturelles, l'Association Nationale pour la Recherche et la Technologie (ANRT).

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs

Il s'agit des fonds dédiés reçus en 2019 utilisés en 2020 (ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs)

Les emplois ou charges par destination

La Fondation réalise ses missions en France, mais aussi à l'international par des actions d'intérêt général qu'elle gère elle-même ou qu'elle sous-traite auprès d'autres organismes œuvrant dans le même domaine. Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes engagées pour la réalisation des actions. Les emplois comprennent les actions menées par les fondations abritées par la FNH.

Afin de suivre au mieux les coûts de ces différentes actions et dans un souci de transparence, la Fondation a mis en place dès sa création une comptabilité analytique avec un suivi et une imputation des temps passés par ses salariés sur les projets où ils interviennent. Les frais indirects tels que les dépenses de communication institutionnelle et de relations extérieures sont également affectés à ces missions en fonction des temps passés. Les dépenses liées à la base de données et au site institutionnel sont imputées à chaque projet de la mission sociale.

Les missions sociales

En 2020, la Fondation a réalisé les projets suivants :

PROPOSER

- **Suivi des politiques publiques** : veille et interventions de la Fondation sur les grandes politiques mises en place par le gouvernement sur la transition écologique (soutien des travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat et suivi du respect des engagements du gouvernement, mobilisation contre la réautorisation des néonicotinoïdes, propositions pour soutenir la filière agricole et assurer la transition agroécologique). La FNH est par ailleurs membre de nombreuses instances de dialogue avec le gouvernement.
- **Production de fond** : production via des rapports, des notes ou décryptages, des réunions de travail, des études ou des formations de nouvelles expertises et propositions sur la transition écologique. Ces travaux sont menés avec des experts internes et externes, au nom de la FNH en propre ou dans le cadre de collectifs : notes pour le plan de relance français dans les secteurs clés de l'économie, propositions pour les municipales et dans le cadre de la sortie du confinement avec le pacte du pouvoir de vivre, suivi juridique de l'Affaire du Siècle, rapport sur le ferroviaire pour redéployer le rail à l'échelle nationale, publication du premier baromètre des mobilités du quotidien, livre sur les enjeux des traités de libre-échange et sur la place des sciences dans nos sociétés (Conseil scientifique de la FNH).

SOUTENIR

- **Bénévolat nature** : il s'agit de promouvoir l'engagement du grand public auprès des associations locales via la plateforme jagispourlanature.org qui regroupe les activités et événements des associations dans tous les territoires de France, pour agir en faveur de la préservation de la biodiversité. En 2020, un nouveau partenariat avec la Réserve Civique a fortement augmenté la fréquentation de jagispourlanature.org, et les Éditions Hatier ont diffusé des cahiers de vacances présentant le programme pour les enfants.
- **Mon Restau Responsable** : la démarche favorise une restauration collective de qualité, elle a franchi la barre des 1 500 restaurants engagés ! monrestauresponsable.org
- **Génération Climat** : en 2020, la Fondation a accentué la visibilité et l'impact de son programme visant à favoriser l'engagement des jeunes, pour qu'ils deviennent des acteurs et actrices de la lutte contre les changements climatiques en France et dans les pays du Sud. Plus de 350 dossiers de candidature déposés sur generation-climat.org.

MOBILISER

- **30 ans de la Fondation** : Le 15 décembre 2020, la Fondation a soufflé ses 30 bougies.
- **Le temps est venu** : à l'issue du premier confinement, Nicolas Hulot propose une matrice de 100 phrases clés pour appeler à un changement culturel. Une grande campagne dont Le Monde se fait l'écho en publiant les phrases est lancée le 6 mai et est largement partagée sur les réseaux sociaux.
- **L'Affaire du Siècle** : initiée en 2018 par la FNH et trois autres organisations françaises, l'Affaire du Siècle reste mobilisée en 2020 avec le suivi de l'assignation en justice de l'État français devant le tribunal administratif de Paris pour inaction face au changement climatique.
- **Concours photo J'agis pour la Nature** parrainé par Laurent Ballesta : à l'automne, tous les photographes amoureux de la nature ont été invités à poster leurs plus beaux clichés sur www.jagispourlanature.org. Une réussite si l'on considère le taux de participation et les 1 384 nouvelles inscriptions de bénévoles sur le site.
- **Série "On n'est pas arrivé"** : une manière décalée de s'emparer du sujet de la mobilité. Un message humoristique porté par Nicolas Meyrieux, membre du collectif des Freaks, dans des mises en scène parodiant nos mauvaises habitudes pour faire évoluer les comportements.
- **Nouveau site internet institutionnel** : obsolète en termes de sécurité et nécessitant un important travail sur la forme, le site de la FNH a été entièrement refondu et mis en ligne début décembre.

FONDS ET FONDATIONS ABRITÉES

Depuis 2016, la FNH est ravie d'abriter et d'accompagner des fondations dans leur création et la structuration de leur projet philanthropique.

En 2020, la FNH héberge quatre fondations ayant chacune sa spécificité et mode d'actions.

Ainsi la Fondation Maisons du Monde, abritée par la FNH depuis janvier 2016, agit en faveur de la protection des forêts et des arbres en France et à l'international. La FNH est fière d'avoir contribué à la création de cette fondation, son développement et enfin de prendre son envol fin 2020 en se transformant en fonds de dotation autonome. En 2020, elle a soutenu 31 projets dont 14 projets grâce à l'arrondi en caisse mis en place dans les magasins.

La FNH est heureuse d'accueillir pour 5 ans « Watt for Change » avec la Fondation Valorem qui agit pour l'accès aux énergies renouvelables et la lutte contre la précarité énergétique. Elle a soutenu en 6 projets en 2020, 5 à l'international et 1 en France pour un montant total de 47 662 euros.

En 2020, la FNH accueille également la première fondation sous égide créée par une région, la Bretagne, à savoir la Fondation Breizh Biodiv. Cette fondation a pour but la protection de la biodiversité terrestre et marine sur son territoire ainsi que l'éducation et la sensibilisation du public aux enjeux de biodiversité. La FNH est ravie que cette démarche originale puisse constituer un cas d'école pour d'autres régions. Le premier appel à projet s'est fait en 2021.

Enfin, la FNH abrite également la Fondation ETRE, écoles de la transition écologique, fondation opérante qui accueille et forme des jeunes en difficultés aux métiers de la transition écologique. Avec un parcours adapté, la Fondation Etre propose une formation pratique et qualifiante, un vrai tremplin pour l'avenir. Son activité n'a démarré qu'en 2021.

LA FNH poursuit sa mission d'accélérer les changements individuels et collectifs en accompagnant ces fondations qui agissent pour l'intérêt général et touchent toujours plus d'individus.

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement

Le solde des frais de recherche de fonds et des frais de fonctionnement non financé par les ressources affectées est ventilé en fonction d'un ratio Produits de la générosité du public/ Total des produits.

• Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour l'envoi des e-mailings de collecte, des mailings papier à la communauté de personnes soutenant les actions de la Fondation et à des prospects, les annonces et

insertions, les frais de gestion des dons, les frais liés aux réunions du comité consultatif des donateurs.

- **Frais de recherche des autres fonds privés**

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat. Développement de la diversification des ressources.

- **Frais de fonctionnement**

Frais de personnel et de structure non affectables à la mission sociale. Ces charges relèvent principalement de la direction générale et des services administratifs et financiers.

Les dotations aux provisions et dépréciations

Aucune provision n'a été passée en 2020.

Les impôts sur les bénéfices

Impôt réglé sur la plus-value dégagée sur un placement en fonds de capitalisation.

Les reports en fonds dédiés de l'exercice

Il s'agit des ressources acquises en 2020, affectées à des projets qui seront réalisés en 2021.

Les contributions volontaires en nature pour l'année 2020 (1.3.27)

La société Électricité de France met à disposition un salarié à temps partiel, dans le cadre d'un mécénat de compétence, lequel travaillera sur la préparation du 20^e anniversaire du Conseil scientifique et sur l'élaboration du rapport « Science et transition écologique ».

La Société Maisons du Monde a mis à disposition du personnel à la Fondation Maisons du Monde, sous égide de la Fondation pour la Nature et l'Homme.

Nous accueillons depuis mai 2020 une personne mise à disposition par BNP Paribas.

Nous évaluons pour la première année la contribution des experts au Conseil scientifique et la participation de bénévoles aux jurys de sélection des soutiens accordés.

Quelques sociétés ont soutenu la fondation par du mécénat de compétence.

1.3.26 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2020

Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
Cadres	25	23
Femme	16	14
Homme	9	9
Employés ou professions intermédiaires	5	5
Femme	5	5
Homme	0	0
Total	30	28

La Fondation a accueilli 6 stagiaires ou services civiques volontaires au cours de l'année 2020.

1.3.27 Contributions volontaires en nature pour l'année (en euros)

État des dons en nature mentionnés en bas du compte de résultat	426 332
BNP Paribas	82 272
EDF	24 330
EUROS AGENCY	8 259
DATAGIF	4 534
Autres dons en nature et bénévolat	38 401
Conseil scientifique ⁽²⁾ Fondation Nicolas Hulot	57 143
Jury Fondation Nicolas Hulot	58 978
Maisons du Monde ⁽¹⁾	103 415
Valorem ⁽¹⁾	49 000

⁽¹⁾ Mécénat de compétence apporté par les entités fondatrices.

⁽²⁾ Les experts du Conseil scientifique ne sont pas rémunérés, leur activité pour la Fondation est bénévole.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1 Actions et faits marquants de l'exercice

- **30 ans de la Fondation** : trois décennies que la FNH se mobilise pour porter la transition écologique et de justice sociale, seule voie possible pour relever le défi climatique du 21^e siècle.
- **Le temps est venu** : une grande campagne qui réunit 100 pistes de réflexion de Nicolas Hulot pour partager un horizon commun.
- **Série "On n'est pas arrivé"** : des vidéos humoristiques qui parodient nos comportements pour parler de la mobilité, une façon décalée pour Nicolas Meyrieux des Freaks d'amener à repenser nos déplacements.
- **L'affaire du Siècle**: suivi du recours contre l'État français, pour inaction climatique, déposé auprès du tribunal administratif de Paris en mars 2019.
- **Concours photo j'agis pour la nature** : première édition d'un concours photo à l'automne 2020 invitant les photographes à partager leur plus beaux clichés sur le site.
- **Partenariat avec la Réserve Civique** : j'agis pour la nature devient le prescripteur majeur des actions de bénévolat pour la nature sur le site jeveuxaider.gouv.fr
- **Génération climat** : en 2020, 73 projets ont pu être financés à hauteur de 230 000 euros en France et à l'étranger, des candidats toujours plus nombreux pour qui le climat est une priorité.
- **Mon Restau Responsable** : dans un contexte pourtant très défavorable, les objectifs ont été largement atteints : plus de 1 500 sites de restauration collective ont rejoint la démarche.
- **Plan de relance** : dès le printemps 2020, la FNH a travaillé à faire du plan de relance une opportunité pour investir dans les secteurs clés de la transition en y adossant des propositions très concrètes pour refondre le modèle économique.
- **Baromètre des mobilités** : premier baromètre des mobilités du quotidien établi avec Wimoov pour dresser un panorama des pratiques de mobilité des Français.
- **La Convention citoyenne** : après l'intervention de Nicolas Hulot en novembre 2019 auprès de la Convention climat, la FNH a, tout au long de l'année 2020, suivi les travaux et soutenu une ambition pour les propositions des 150 citoyens.
- **Réautorisation des pesticides néonicotinoïdes pour les betteraviers** : forte mobilisation de la FNH contre leur réautorisation, pour trois ans.
- **Le pacte du pouvoir de vivre** : avec les 63 organisations engagées dans le pacte, la FNH a poursuivi son action et porté 10 propositions clés pour réconcilier justice sociale et écologie.
- **"Quelle science pour le monde à venir?"** Pour ses 20 ans, le Conseil scientifique signe un ouvrage collectif sur la place accordée à la science dans nos sociétés et son rôle dans la résolution de la crise climatique.

2.2 Comparaison du résultat 2020 avec le budget et analyse du résultat

Comparaison avec le budget

La comparaison avec le budget exclut les comptes des fondations abritées.

Les comptes 2020 font apparaître un résultat négatif de 246 K€ contre un budget équilibré voté au CA du 28 janvier 2020.

(K€)	Budget voté (1)	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé avec fonds dédiés (2)	Ecart (2)-(1)
Produits	4 774	4 022	14	4 036	- 738
Charges	4 774	4 170	112	4 282	- 492
Résultat	0	- 148	- 98	- 246	- 246

Écart sur les produits

- Non renouvellement de conventions de mécénat.
- Annulation du Gala, prospection espérée non aboutie en raison de la crise sanitaire.

Écart sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

- Économies faites sur les frais de structures et de fonctionnement, sur les frais d'appel à la générosité du public.
- Actions reportées sur l'année 2021 ou annulées, dont certaines en raison de la crise sanitaire.

Les produits d'exploitation de l'exercice soit 4015 K€ hors fonds dédiés, sont sensiblement équivalents à ceux de 2019. Ils s'analysent comme suit :

K€	2020	2019
Mécénat et fonds institutionnels privés	1 468	1 637
Dons et legs	1 609	1 615
Subventions publiques	832	641
Autres produits (dont frais de gestion des fondations abritées)	106	109

Les charges d'exploitation de l'exercice hors fondation abritée et hors engagements sur fonds dédiés, soit 4 143 K€, ont augmenté de 213 K€, soit 5 % par rapport à 2019.

Le résultat net de l'exercice hors fondation abritée est déficitaire de 246,4 K€ contre un bénéfice de 84,5 K€ pour 2019.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées des fondations abritées sont de 482,2 K€ contre 557,5 K€ en 2019, et ceux de la FNH sont de 112,4 K€ contre 14,3 K€ en 2019.

2.3 Rapport financier

Le rapport financier soumis à l'approbation du Conseil d'administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2020, présenté selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que leur annexe. Il intègre les produits et les charges des fondations abritées.

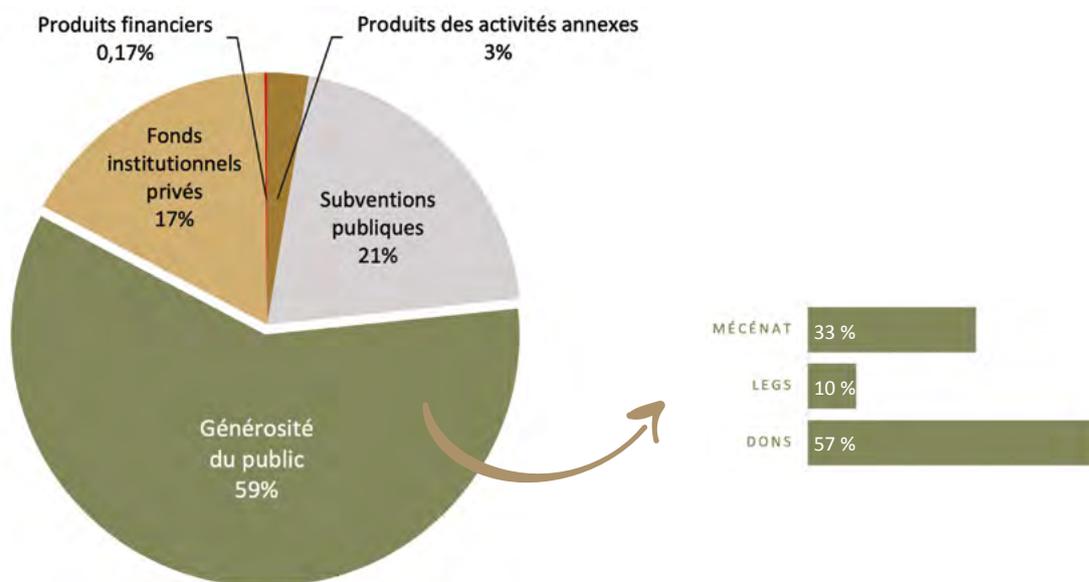
L'annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l'exercice.

Le rapport financier inclut le compte de résultat par origine et destination et le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, accompagnés des commentaires.

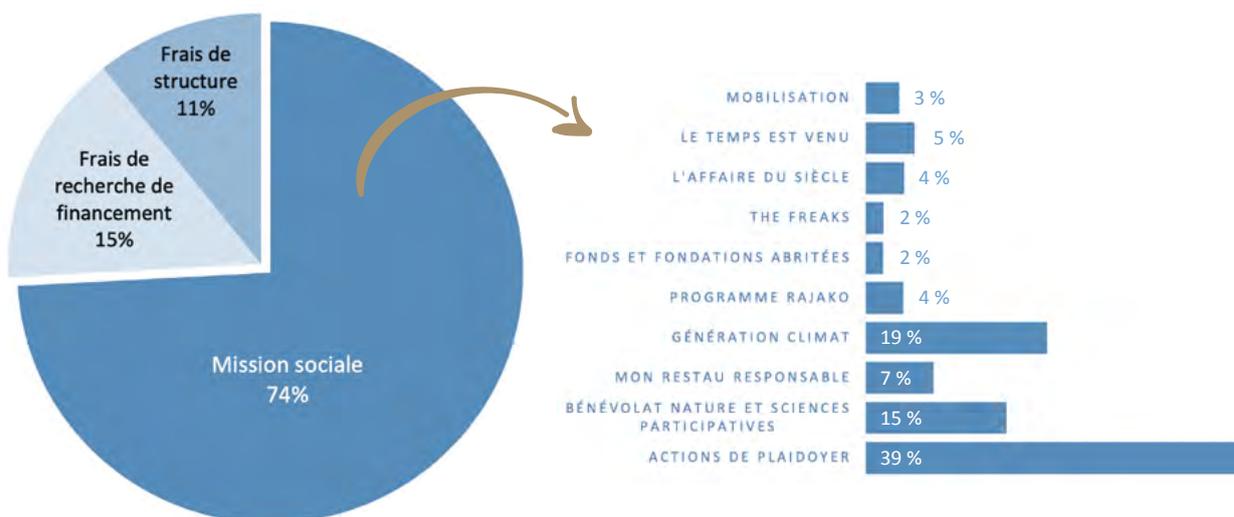
Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l'objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2021 arrêté par le bureau, a été approuvé par un Conseil d'administration en date du 4 février 2021. Il comporte 4 432 K€ de produits et de charges. Il est équilibré.

Provenance des ressources FNH (hors fondations abritées)



Utilisations des ressources FNH (hors fondations abritées)



2.4 Projets pour 2021

Une nouvelle ambition pour Le Think Tank de la Fondation

Si l'on sait quelles sont les grandes transformations à opérer, force est de constater que les verrous sont partout : sociaux, économiques, idéologiques... Avec pour point de départ la question : "Que ferait un gouvernement déterminé à opérer la transition écologique ? », la FNH ouvrira en 2021 un nouveau chapitre de son Think Tank. Son ambition : fédérer autour de feuilles de route concrètes pour construire une force sociale prête à déployer la transition écologique et solidaire.

Génération Nature

Alors que la biodiversité subit un déclin massif, la Fondation se lance un nouveau challenge : déclencher des vocations pour voir émerger partout en France, des créateurs de nature. A travers son programme *Génération Nature*, elle va systématiser l'action citoyenne sur 3 actions pour la biodiversité que sont : les plantations citoyennes, les pépinières de quartier et la création de mares. Pour y parvenir : la FNH proposera un parcours d'engagement mêlant supports virtuels et formations de terrain.

Fonds TPE pour la Nature et l'Homme

Afin de permettre aux TPE de contribuer à soutenir des projets, la Fondation lance le Fonds TPE pour la Nature et l'Homme. Adapté à la situation de chaque entreprise, ce don, même modeste, offre la possibilité à toutes les TPE de soutenir les projets des jeunes de 15 à 35 ans qui s'engagent contre le dérèglement du climat et pour la préservation de la biodiversité.

Pacte du pouvoir de vivre et présidentielle

Depuis 2019, la FNH travaille avec une soixantaine d'organisations réunies au sein du collectif le *Pacte du Pouvoir de Vivre* pour porter conjointement des propositions qui allient transition écologique et justice sociale. Dès 2021, elles se mobiliseront ensemble pour résoudre une difficile équation : comment réussir à faire des questions écologiques, sociales et démocratiques portées par le Pacte, le marqueur du prochain quinquennat ?

30 ans d'actions

Si 30 bougies ont été soufflées le 15 décembre 2020, 2021 sera l'occasion de revenir sur les actions qui ont marqué ces trois décennies... Une nouvelle année pour se rappeler tout le chemin parcouru et repartir de plus belle, marquant du sceau des 30 ans toutes les ambitions nouvelles traduites par le Think Tank et le programme *Génération Nature*.

L'Affaire du siècle

Lancé en décembre 2018 et déposé auprès du tribunal administratif de Paris en mars 2019, le recours contre l'État français, pour inaction climatique, porté conjointement par la FNH, Greenpeace France, Oxfam France et Notre Affaire à Tous connaîtra son dénouement en 2021. Outre la reconnaissance de la responsabilité de l'État dans la crise climatique, les 4 ONG entendent aussi le contraindre à agir...



**Fiduciaire
Expertise
Audit**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de la FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « 1.3.4 Changement des méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les conséquences de l'application à compter du 1^{er} janvier 2020 du règlement ANC 2018-06 ainsi que le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation pour la première fois en 2020 des engagements de retraite.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes « 1.3.4.1-b », « 1.3.4.1-c » et « 1.3.25-Commentaires » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 juin 2021

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé électroniquement le 18/06/2021 par
Corinne Martial Magninat



Corinne MARTIAL



**Fiduciaire
Expertise
Audit**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 18 juin 2021

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé électroniquement le 18/06/2021 par
Corinne Martial Magninat



Corinne MARTIAL

ILS NOUS ONT SOUTENUS EN 2020

PARTENAIRES MÉCÈNES



Le réseau
de transport
d'électricité



PARTENAIRES ENGAGÉS



Temperly

FONDS PRIVÉS



Demain Aujourd'hui



FONDATION
PRINCE ALBERT II DE MONACO



fondation
daniel & nina carasso



Fondation
de France



Sous l'égide de la Fondation Nicolas Hulot



Sous l'égide de la Fondation de France



Watt for change
FONDS VALOREM

FONDS PUBLICS



Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



Caisse
des Dépôts



FONDACTIONS ABRI TÉES SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION NICOLAS HULOT



Sous l'égide de la Fondation Nicolas Hulot



Sous l'égide de la Fondation Nicolas Hulot



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

ANNIVERSAIRE

Créée en 1990, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme est reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle. Porteuse d'une vision renouvelée de la prospérité et du progrès, la Fondation est convaincue qu'il faut engager une métamorphose de nos sociétés vers des modèles basés sur la préservation du patrimoine naturel, l'accès équitable des ressources, la solidarité et le respect de la diversité sous toutes ses formes. Elle s'est donné pour mission d'engager la transition nécessaire pour y parvenir, en faisant émerger des solutions concrètes et en incitant au changement des comportements individuels et collectifs.

Son action s'articule autour de trois mots-clés :

SOUTENIR. Grâce à son réseau d'associations partenaires, elle soutient et valorise, en France comme à l'international, des initiatives porteuses d'avenir et encourage l'action de la jeunesse.

PROPOSER. A travers son Think Tank, espace non-partisan rassemblant des experts pluridisciplinaires, la Fondation se consacre aux "angles morts" des politiques publiques en démêlant les sujets enlises, voire non explorés. En lien avec son Conseil scientifique, elle propose des feuilles de route concrètes et ambitieuses pour construire une force sociale prête à déployer la transition écologique et solidaire. La FNH mène également des activités de lobbying d'intérêt général qui se traduisent par une veille sur les politiques publiques touchant aux enjeux écologiques, l'élaboration et le portage de propositions auprès des pouvoirs publics.

MOBILISER. Pour que chacun comprenne les changements à opérer et devienne moteur de la transition, la FNH élabore des campagnes d'information et de mobilisation citoyennes. Elle construit et valorise des moyens d'agir au niveau individuel ou collectif.

ONG environnementale représentative, la Fondation siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national de la transition écologique.

Nicolas Hulot est président d'honneur de la FNH. Alain Grandjean, docteur en économie de l'environnement, reconnu pour ses travaux en faveur de la transition écologique en est le président.